La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er FÉVRIER 1956 No 3

Périodique bimensuel

LES ÉCRITURES ENSEIGNENT-ELLES LA SURVIVANCE ?

QUI EST OU QU'EST-CE QUE LE SAINT ESPRIT ?

COMPTES RENDUS EXTRAITS DE L'ANNUAIRE 1956 DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

HISTOIRE MODERNE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: Alfred Rutimann

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Histoire moderne des Témoins de Jéhovah
19ème partie: La neutralité chrétienne en Amérique pendant la deuxième guerre mondiale 35
Les Ecritures enseignent-elles la survivance? (3ème partie) 37
« Les femmes parlent trop » 43
Qui est ou qu'est-ce que le saint esprit? 44
Comptes rendus extraits de l'Annuaire 1956 des Témoins de Jéhovah 45
Questions de lecteurs 48
Eprouvez votre mémoire 48
Communications 48
Textes quotidiens pour mars 48

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – American Standard Version*
AT – An American Translation*
Cr – Version de Crampon
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version*
GV – Glaire & Vigouroux
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version*
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version*
MM – Les Moines de Maredsous
Mo – James Moffatt's Version*
NW – New World Trans. (2e éd.)*
Ro – J.-B. Rotherham's Version*
RS – Revised Standard Version*
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version*

*anglais

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond.

Tirage de ce numéro: 2 275 000 exemplaires

Prix du numéro: 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois

Afrikaans, Allemand, Anglais, Cébu-Visayan, Cinyanja, Danois, Espagnol, Finnois, Français, Hiligaynon-Visayan, Hollandais, Ilocano, Indonésien, Italien, Japonais, Norvégien, Coréen, Pangasinan, Slovène, Suédois, Tagala, Tvi, Zoulou

Une fois par mois

Arabe, Canarèse, Chishona, Civemba, Grec, Ibo, Malayâla, Ourdou, Polonais, Portugais, Russe, Sésouto, Siamois, Silozi, Slovaque, Ukrainien, Xosa, Yorouba

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel

Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y. $ 1.—
Belgique, 23, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76 Fr. 60.—
Canada, 40, Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319 Fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout **changement d'adresse** parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LIV | 1er février 1956 | № 3

HISTOIRE MODERNE des Témoins de Jéhovah

19ème partie:
LA NEUTRALITÉ CHRÉTIENNE EN AMÉRIQUE PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

TANDIS que les événements intéressants relatés dans les articles précédents se passaient pour les témoins de Jéhovah dans d'autres parties de la terre, pendant la deuxième guerre mondiale, qu'arriva-t-il aux témoins des Etats-Unis au cours de cette période? Eux aussi restèrent neutres au sein de la mer humaine, devenue hystérique pendant la guerre. Cela signifie que les témoins américains tinrent bon au cours de l'une des périodes de la plus ardente persécution des chrétiens dans les annales de l'histoire moderne. De 1933, date à laquelle la Watch Tower Society commença à noter les arrestations, jusqu'en 1951, où la persécution résultant des exigences du service militaire continua toujours, on compta 18 886 arrestations individuelles[1]. C'est un chiffre presque incroyable pour un pays qui se prétend démocratique et se déclare champion de la liberté.

En outre, il se produisit au moins 1500 attaques populacières dont furent victimes les témoins d'un bout à l'autre des Etats-Unis. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le 3 juin 1940, la Cour suprême des Etats-Unis se prononça contre la Société sur la question du salut au drapeau, dans le cas Gobitis. Ce fut le signal d'une terrible réaction du public contre les témoins de Jéhovah. Il fallut au peuple de Jéhovah une grande force d'âme et une foi puissante pour supporter cette période d'épreuves et continuer en même temps leur prédication de maison en maison et dans les rues. A la longue, la foi véritable en Jéhovah fit échouer la persécution comme elle l'avait fait en Allemagne et dans d'autres pays.

Trois ans plus tard (1943), lorsque la question du salut au drapeau fut soumise à la Cour suprême des Etats-Unis pour la seconde fois, la réaction du public à la décision prise par le tribunal en 1940 était décrite officiellement dans le dossier de la Société remis à chacun des neuf magistrats supérieurs, de la façon suivante:

« Immédiatement après la prononciation du jugement (adverse) concernant *Gobitis*, le 3 juin 1940, une campagne nationale de publicité et de commérages sans fondement fut menée dans les journaux par les ennemis des témoins de Jéhovah, les accusant *faussement* d'être « contre le drapeau et le gouvernement », uniquement parce qu'ils refusent, par *motif de conscience*, de saluer un drapeau quelconque, y compris le drapeau américain. Ce jugement fut semblable à une allumette enflammée jetée dans un tas de foin. Les préventions, suscitées par cette propagande défavorable dans les journaux, se transformèrent bientôt en violence ouverte. Un peu partout, des attaques de la populace eurent lieu contre les témoins de Jéhovah. Pendant plus de deux ans, dans des milliers de localités à travers ce pays, certains éléments religieux ou soi-disant patriotiques ont poussé des hommes, au mépris de la loi et de la raison, à se livrer à des attaques contre des milliers de témoins de Jéhovah, hommes, femmes et enfants. Ils détruisirent leurs biens; les chassèrent de leurs demeures; incendièrent leurs maisons, lieux d'adoration, meubles, livres et argent; les lièrent ensemble par groupes et leur firent avaler de grandes quantités d'huile de ricin; les rassemblèrent en troupeau comme des bêtes le long de voies ferrées et de routes poussiéreuses et brûlantes, en de nombreux endroits; les traînèrent, une corde au cou, le long des rues principales de la ville; ils commirent contre eux et sans raison de nombreux autres actes de violence et de méchanceté, et continuent à le faire jusqu'à ce jour sans que *la loi* intervienne. Des fonctionnaires publics, influencés par des religionistes bien connus, firent irruption dans les maisons de simples particuliers, témoins de Jéhovah, les enlevèrent de vive force et les emmenèrent d'un Etat à l'autre, et mirent fin à leurs réunions d'étude biblique en privé. Des milliers d'enfants furent chassés des écoles et un grand nombre poursuivis pour criminalité, nombre d'entre eux condamnés et enlevés à leurs parents. Des centaines de parents furent menacés de poursuites judiciaires pour le prétendu méfait d'avoir contribué à la criminalité et au vagabondage de leurs enfants, et un grand nombre d'entre eux furent condamnés, parce qu'ils avaient enseigné la Bible à leurs enfants et que ces derniers avaient humblement obéi aux commandements de Dieu. » [2]

Le 16 juin 1940, le procureur général des Etats-Unis, Francis Biddle, dans un discours radiodiffusé par un réseau allant d'un littoral à l'autre, essaya, par la déclaration suivante, d'apaiser l'esprit de violence qui se manifestait un peu partout:

« ... A maintes reprises, les témoins de Jéhovah ont été attaqués et battus. Ils n'ont commis aucun crime; mais la foule les a jugés criminels et leur a appliqué le châtiment de la foule. Le Procureur général a ordonné une enquête immédiate au sujet de ces excès. Les citoyens doivent être vigilants et sur leurs gardes et, par-dessus tout, rester calmes et sensés. Puisque la violence de la foule rend la tâche du gouvernement infiniment plus difficile, elle ne sera pas tolérée. Nous ne ferons pas échouer le mal nazi en imitant ses méthodes. »[3]

Considérez le rapport suivant, émanant d'une source non théocratique, sur cette période de persécution du temps de guerre:

« Depuis la persécution des Mormons il y a des années, aucune minorité religieuse n'a été aussi cruellement et généralement attaquée que les membres des témoins de Jéhovah, surtout au printemps et en été 1940. Bien que ces dates marquassent le point culminant des attaques dirigées contre eux, depuis plusieurs années l'hostilité et la discrimination ont été courantes. Les documents déposés au Département de la Justice par les avocats des Témoins de Jéhovah et de l'Union pour les libertés civiles américaine, révélèrent, en 1940, plus de 335 cas de violence de la foule dans 44 Etats, impliquant 1488 hommes, femmes et enfants. La cause de cette manifestation extraordinaire de violence fut la crainte « patriotique » née du succès des armées nazies en Europe et la panique qui s'empara du pays à la pensée de l'invasion des Etats-Unis. De la Californie au Maine, cette émotion s'exprima par la recherche de « membres de la Cinquième colonne » et de « Chevaux de Troie », termes qui devinrent presque immédiatement populaires pour caractériser ceux qu'on pensait opposés à

[1] Données fournies par le département juridique de la Watch Tower Society, Brooklyn, N. Y.

[2] Dossier des défendeurs, « West Virginia State Board of Education » contre « Barnette », pp. 71, 82.

[3] Ibid., p. 74.

la défense nationale. Les Témoins de Jéhovah furent l'objet d'une attaque immédiate et générale, principalement à cause de leur position à l'égard du salut au drapeau, position qu'ils firent connaître par l'édition du 29 mai 1940 de leur périodique *Consolation* (angl.), qui donnait des détails sur l'audience, devant la Cour suprême des Etats-Unis, du cas Gobitis relatif au salut au drapeau. A la suite de la décision du 3 juin 1940, laquelle déclara que les Commissions scolaires avaient le droit de chasser de l'école les enfants appartenant à cette secte, qui refusaient de saluer le drapeau, cette propagande fut considérée par quelques-uns comme séditieuse. »[4]

Les Témoins de Jéhovah adressèrent une plainte après l'autre à la Cour suprême des Etats-Unis. Finalement, l'événement extraordinaire se produisit. La Cour suprême réforma son jugement, le 14 juin 1943, dans l'affaire du *Conseil d'Education de l'Etat de la Virginie occidentale* contre *Barnette*, soutenant qu'il n'était pas nécessaire que les témoins de Jéhovah saluassent le drapeau. De ce jugement historique du tribunal, nous tirons la citation suivante:

« Pour soutenir le caractère obligatoire du salut au drapeau, nous sommes obligés de dire que la Déclaration des droits du citoyen qui protège le droit de l'individu d'exprimer sa pensée, laissait toute latitude aux autorités publiques pour l'obliger à dire ce qu'il ne pense pas... S'il est quelque étoile fixe dans la constellation de notre constitution, c'est qu'aucun fonctionnaire, supérieur ou subalterne, n'a le droit de prescrire ce qui sera orthodoxe en matière de politique, de nationalisme, de religion, ou dans d'autres questions, ou de contraindre des citoyens à confesser leur foi en ces choses par la parole ou par des actes... Nous pensons que l'action des autorités locales consistant à imposer le salut au drapeau et la prestation de serment dépasse les limites constitutionnelles à leur pouvoir et empiète sur le domaine de l'intelligence et de l'esprit, que le Premier Amendement à notre Constitution a pour but de mettre à l'abri de tout contrôle officiel. Le jugement de ce Tribunal dans l'affaire *Minersville School District* contre *Gobitis*... (est) cassé. »[5]

Quelle joie cette victoire apporta au peuple de Jéhovah! Dorénavant, leurs enfants pouvaient retourner dans les écoles publiques pour y recevoir instruction et il ne serait plus nécessaire de maintenir les écoles du Royaume temporaires. Pour la première fois après huit longues années les enfants des témoins purent occuper leurs places légitimes dans les classes de la nation, sans qu'il fut exigé d'eux qu'ils fissent un salut idolâtre.

Une autre accusation fut celle de sédition. Dans l'Etat du Mississipi, en juin 1942, R. E. Taylor et deux autres témoins de Jéhovah furent arrêtés et accusés faussement d'avoir incité à la déloyauté envers le gouvernement des Etats-Unis et celui de l'Etat du Mississipi, et d'avoir répandu verbalement des enseignements et distribué des publications susceptibles d'inciter à la déloyauté envers le gouvernement des Etats-Unis. Ils furent reconnus coupables de sédition et chacun d'eux condamné à l'emprisonnement pendant toute la durée de la guerre, sans que la peine excédât dix ans. Cela fit naître l'accusation, sérieuse et flétrissante, de sédition. Un an plus tard, cette question vint devant la Cour suprême des Etats-Unis qui se prononça, le 14 juin 1943, dans une nouvelle décision de très haute importance, à 9 contre 0, en faveur des témoins de Jéhovah, les déclarant non séditieux. Dans son jugement, la Cour déclara ce qui suit:

« L'ordonnance, telle qu'elle fut interprétée dans ces cas, qualifie délit le fait de communiquer à autrui des idées et des opinions sur la politique du gouvernement ainsi que des prophéties relatives à l'avenir de notre pays et des autres nations. Telle qu'elle est appliquée aux recourants, elle les punit, bien qu'il ne soit pas prétendu ou démontré que ce qu'ils ont communiqué l'a été dans un dessein mauvais ou sinistre, qu'ils ont appuyé une action subversive ou incité à cette action contre la nation ou l'Etat, ou menacé de dangers évidents et immédiats nos institutions ou notre gouvernement. Ce que ces appelants communiquaient, c'étaient leurs croyances et leurs idées concernant certaines mesures intérieures et tendances dans les affaires nationales et mondiales. Conformément à nos décisions, des sanctions criminelles ne peuvent être imposées pour de telles communications. »[6]

Ce fut là une nouvelle victoire, une décision unanime, selon laquelle les adversaires religieux des témoins ne pouvaient, par quelque effort d'imagination que ce fût, les flétrir et les punir légalement comme étant subversifs. Ce jugement favorable contribua dans une grande mesure à élever le rempart de la défense quant à la liberté du culte et de parole, et cela, au milieu de la guerre mondiale.

Après maints combats devant les tribunaux de moindre importance, où l'on appliqua injustement aux ministres de la religion (c'est-à-dire aux témoins de Jéhovah, dans la distribution de leurs publications) les lois sur les patentes à payer par les colporteurs, le 8 juin 1942, la Cour suprême des Etats-Unis s'était prononcée contre la Société dans l'affaire *Jones* contre *Ville d'Opelika* (Alabama)[7]. Cette décision était destinée à porter un coup puissant au travail des témoins de porte en porte. En réalité, c'était la suppression complète de la liberté du culte, de parole et de la presse, dans un mépris absolu des garanties fixées dans la Constitution fédérale. Impassibles, les témoins persévérèrent dans leur œuvre de prédication, refusant de demander des permis. Ce fut ainsi qu'une question, envisagée d'un point de vue légèrement différent, dut de nouveau être soumise à la Cour suprême des Etats-Unis. Ce fut dans le cas de *Murdock* contre *Pensylvanie* que, le 3 mai 1943, le Tribunal suprême annula son propre jugement, en faveur des témoins. Considérez ci-dessous les principes légaux et classiques que le tribunal fit connaître ce jour-là:

« La distribution de main en main de tracts religieux est une forme ancienne d'évangélisation missionnaire, aussi vieille que l'histoire des presses d'imprimerie... C'est plus que la prédication; c'est plus que la distribution de publications religieuses. C'est une combinaison des deux. Son dessein est aussi évangélique que la réunion pour le réveil du sentiment religieux. Cette forme d'activité religieuse occupe la même place importante, d'après le Premier Amendement, que le culte dans les églises et la prédication du haut des chaires. Elle a le même droit à la protection que les cultes plus orthodoxes et conventionnels. Elle a le même droit que les autres aux garanties de la liberté de parole et de la liberté de la presse... Mais le simple fait que les publications religieuses sont « vendues » par des prédicateurs itinérants plutôt que « données », ne transforme pas l'évangélisation en une entreprise commerciale. S'il en était ainsi, alors, le fait de passer une assiette pour la quête dans l'église ferait du culte une affaire commerciale... Un Etat ne peut imposer une taxe pour la jouissance d'un droit garanti par la Constitution fédérale... Le pouvoir d'imposer une taxe de patente pour l'exercice de ces libertés a des conséquences aussi sérieuses que le pouvoir de censurer auquel cette Cour a mis fin à maintes reprises... Le jugement dans l'affaire *Jones* contre *Opelika* a été annulé ce jour. Libérés de ce précédent, nous pouvons rétablir à leur position constitutionnelle et élevée les libertés des évangélistes itinérants qui propagent leurs croyances religieuses et les doctrines de leur foi en distribuant des publications. »[8]

Quelles paroles nobles et précieuses! Ce fut une nouvelle victoire remarquable pour élever plus haut le rempart contre l'empiètement sur la liberté d'adoration. Devant les témoins s'étendait maintenant un champ légal libre pour leur ministère de maison en maison. Leur manière de prêcher apostolique fut ainsi consignée dans la loi du pays[9].

(A suivre)

[4] « The Persecution of Jehovah's Witnesses » [La persécution des témoins de Jéhovah] de l'American Civil Liberties Union, janvier 1941, p. 3.
[5] « West Virginia State Board of Education » contre « Barnette », 319, US. 624.
[6] « Taylor » contre « Mississipi », 319 U. S. 583, 589, 590.
[7] « Jones » contre « Opelika », 316 U. S. 584.
[8] « Murdock » contre « Pensylvanie » (1943), 319 U. S. 105.
[9] « Douglas » contre « Jeannette » (le 3 mai 1943), 319 U. S. 157, 181.

LES ÉCRITURES enseignent-elles LA SURVIVANCE ?

3e PARTIE

Les deux premiers articles ont montré que des hommes d'Eglise ainsi que d'éminentes personnalités politiques et militaires recourent, comme leurs prédécesseurs du passé, à l'occultisme pour se renseigner sur l'avenir et recevoir aide et consolation. Après s'être livrées à de minutieuses investigations, les plus hautes autorités scientifiques ont dû s'avouer vaincues: elles ne savent que penser des phénomènes spirites, qui échappent à toute mesure. Le spiritisme, religion en expansion rapide, affirme que les esprits qui conversent avec les humains ou emploient tel autre mode de communication sont les âmes immortelles d'anciens habitants de la terre. Contredisant formellement la religion spirite, la Bible enseigne la mortalité de l'âme, laquelle est soulignée à maintes reprises dans plusieurs sermons de Jésus-Christ, de Pierre et de Paul ainsi que dans les écrits de Moïse et d'autres anciens témoins du Père de Jésus, c'est-à-dire de JEHOVAH, le Dieu vivant. Les détails apportés par la Bible sur la conduite impie de certains humains et de certains anges (qui habitèrent la terre il y a des milliers d'années) projettent une vive lumière sur l'actuelle activité néfaste des mêmes esprits qui s'efforcent, par des communications, d'amener les hommes à croire à la survivance. Ce dernier article met en garde contre les dangers que présentent les rapports avec les anges rebelles et indique les moyens de se défendre contre leurs entreprises.

EN SE matérialisant pour vivre chacun avec une ou plusieurs « filles des hommes », les « fils de Dieu » abandonnèrent la demeure que Jéhovah leur avait assignée, devenant ainsi les artisans de leur propre déchéance. Ils ne gardèrent pas leur place première, préférant la compagnie de femmes pécheresses. Par cette conduite impie, ils se firent démons, passèrent du côté de Satan et encoururent la même sentence que leur nouveau maître. C'est indubitablement à ces anges devenus démons que le disciple Jude fait allusion dans ce passage de sa lettre: « Je veux vous rappeler... que le Seigneur, après avoir sauvé le peuple et l'avoir tiré du pays d'Egypte, fit ensuite périr les incrédules; qu'il a réservé pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement par les ténèbres, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité (rang originel, *NW*), mais qui ont abandonné leur propre demeure; que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui se livrèrent comme eux à l'impudicité et à des vices contre nature, sont données en exemple, subissant la peine d'un feu éternel. » — Jude 5–7.

[2] La place première de ces « fils de Dieu » était au ciel, dans le domaine spirituel, où ils habitaient avant que fussent posés les fondements de la terre, destinée à servir de demeure à l'homme et à l'animal mais non aux anges. Leur vraie place était dans la sphère invisible des cieux, dans la société des autres anges, avec le privilège d'avoir directement accès à la face de Dieu, plutôt que sur la terre, en compagnie de femmes déchues, qui leur donnèrent des enfants contre nature. Adam suivit Eve dans le péché et la révolte contre Dieu; les « fils de Dieu » suivirent les « filles des hommes » dans la transgression et la rébellion contre Jéhovah. C'est à ces anges-là que songeait Jude, lorsqu'il compara à eux les villes de Sodome et de Gomorrhe qui se livrèrent, elles aussi, à l'impudicité et à des passions contre nature, tentant même de commettre le péché de sodomie sur les deux anges matérialisés en visite chez Lot, un habitant de Sodome (Gen. 19:1–11). Les Israélites aussi se livrèrent à la fornication, aggravée d'idolâtrie, avec des païennes hors de la nation sainte (Nom. 25:1–9; 31:15, 16). Le péché des « fils de Dieu » fut de cette nature.

[3] Pour leur désobéissance, les anges qui abandonnèrent leur service céleste furent condamnés à mort comme Satan, étant devenus sa « postérité ». Jude l'indique dans son épître en faisant figurer le passage sur les anges déchus entre un rappel du sort des Israélites, qui, après avoir été sauvés d'Egypte, périrent par suite de leur incrédulité, et une allusion aux villes de Sodome et de Gomorrhe, qui, pour leur dépravation, subirent la peine d'un feu éternel (Gen. 19:12–29). Dans une prophétie sur le « temps de la fin » du présent monde, Jésus-Christ a classé les boucs antichrétiens parmi les anges déchus, disant: « Retirez-vous de moi, maudits; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » (Mat. 25:41). Cependant la sentence d'annihilation éternelle ne fut pas exécutée sur les anges infidèles à l'occasion du déluge. Leur descendance contre nature fut emportée par les eaux du cataclysme universel, car elle n'était que chair et n'avait pas été admise dans l'arche que Noé avait bâtie pour sa famille et des spécimens du règne animal. Les femmes des « fils de Dieu », les mères des Nephilim, furent elles aussi englouties dans les flots: leurs époux ne purent les emmener quand ils abandonnèrent leur enveloppe charnelle pour échapper au déluge et retourner dans l'invisible.

[4] Mais dans l'intervalle, avant l'anéantissement qui les attend, quel châtiment subirent les « fils de Dieu » désobéissants? Jude dit que c'est pour le jugement du grand jour que Jéhovah « les a gardés dans des liens éternels, au fond des ténèbres » (*Jé*). L'apôtre Pierre décrit, lui aussi, la peine qui leur fut immédiatement appliquée, en ces termes: « Car si Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a mis dans le Tartare et livrés aux abîmes de ténèbres, où ils sont réservés pour le jugement; s'il n'a pas épargné l'ancien monde, tout en préservant huit personnes dont Noé, héraut de justice, tandis qu'il amenait le Déluge sur un monde d'impies; si, à titre d'exemple pour les impies à venir, il a mis en cendres et condamné à la destruction les villes de Sodome et de Gomorrhe, s'il a délivré Lot, le juste, qu'affligeait la conduite déréglée de ces hommes sans loi... » (II Pi. 2:4–7, *Jé*). Depuis le déluge jusqu'au jugement du grand jour de Jéhovah, où il a instauré son royaume par Jésus-Christ, les « anges qui avaient péché » ont dû, en châtiment de leur désobéissance, demeurer dans le Tartare, incapables qu'ils sont de reprendre leur haut « rang originel ». Le Tartare (souvent traduit improprement par *enfer*) n'est ni la Géhenne ni le Hadès (également rendu sans raison par *enfer*). La Géhenne représente la mesure divine qui frappe de la mort éternelle les âmes humaines iniques, le Hadès est la tombe en général, d'où les morts seront délivrés par la résurrection, tandis que c'est dans le Tartare que sont relégués les anges infidèles.

[5] Le Tartare biblique n'est pas le Tartare des mythologies païennes, à savoir le fond des régions infernales, lequel est aussi éloigné du Hadès que la terre l'est du ciel. Le Tartare mythologique était le séjour de Cronos et des Titans, divinités qui y avaient été enfermées par Zeus ou Jupiter. Lieu de ténèbres, il enveloppait toutes les régions infernales, de

1 a) Quand des « fils de Dieu » se firent-ils démons? b) Après l'abandon de leur place de service, quel passage biblique s'applique à eux?
2 Sous quels rapports la conduite de ces « fils de Dieu » est-elle comparable à celle du premier couple humain?
3, 4 a) Quel châtiment immédiat et futur des anges désobéissants est rapporté dans la Bible? b) En quel terme symbolique, le châtiment immédiat est-il décrit dans les Ecritures?

5, 6 a) En quel sens le Tartare biblique rappelle-t-il le Tartare mythologique? b) Comment la Bible explique-t-elle l'abaissement des anges rebelles?

même que les cieux enveloppaient tout ce qui était plus élevé que la terre. Rappelant le sens mythologique, le Tartare biblique figure un état d'abaissement total, qui plonge dans d'épaisses ténèbres, et où sont réduits non les âmes humaines mais les esprits rebelles. Notons que la version syriaque de II Pierre 2:4 met: « les lieux les plus bas » en place de Tartare. Les anges désobéissants parmi lesquels figure Satan le Diable, ont subi un abaissement, comme s'ils avaient été précipités dans un Tartare proprement dit, lorsqu'ils furent expulsés du service de Dieu et condamnés à avoir la tête écrasée, comme autant de serpents, par Jésus-Christ, la Postérité de la femme de Dieu.

[6] Ce n'est pas à dire qu'ils furent aussitôt bannis des cieux et éloignés des anges fidèles. Le livre sur Job, un juste qui vécut environ sept siècles après le déluge, nous présente Satan au ciel, où il s'avance parmi les « fils de Dieu » et demande à Jéhovah, par défi, de lui permettre d'éprouver l'intégrité de Job (Job 1:6 à 2:10). L'Apocalypse (12:1–7) nous révèle que le Diable et ses anges avaient été tolérés au ciel jusqu'en 1914, l'année où le royaume de Jéhovah y fut instauré. Satan et les démons constituent, en outre, les cieux symboliques du présent monde, ceux qui régissent la société humaine et qui sont réservés pour la ruine, comme par le feu, à la bataille d'Harmaguédon (II Pi. 3:10–12). Au sens biblique, le Tartare est donc un état d'abaissement, qui dépouille de tout privilège de service au sein de l'organisation universelle de Dieu et non une place, un lieu.

[7] Dans cet état, Satan et les anges déchus sont gardés, par des liens éternels, dans d'épaisses ténèbres ou livrés aux abîmes des ténèbres. Il s'agit ici de ténèbres spirituelles que n'éclairent aucune vérité, aucune révélation ni aucun rayon de la faveur divine. « La lumière est semée pour le juste », est-il écrit, mais non pour les démons (Ps. 97:11). Cela explique pourquoi les messages que les esprits communiquent par les médiums n'offrent aucune explication de la Bible ni ne répandent la moindre lumière sur les prophéties de la Parole de Dieu. Ainsi leur chute dans d'épaisses ténèbres ne signifie pas que leurs activités se bornent aux séances spirites qui réclament l'obscurité. Ils opèrent aussi en plein jour par l'intermédiaire d'agents humains.

[8] Le fait qu'ils sont « gardés dans des liens éternels » signifie encore qu'il ne leur est plus permis de revêtir une forme humaine, comme avant le déluge. Le pouvoir de prendre une enveloppe charnelle fut exercé, conformément aux desseins divins, par des anges fidèles, y compris Jésus-Christ, pendant des millénaires après le déluge, plus exactement jusqu'au temps des fidèles apôtres du Christ. Mais les anges pécheurs se virent retirer cette faculté, car ils en auraient fait un mauvais usage. Les apparitions obtenues au cours de certaines séances spirites ne sont pas les matérialisations que les « fils de Dieu » produisaient avant le déluge. Leurs matérialisations étaient instantanées et s'opéraient en plein jour, sans médium et sous forme de corps indépendants. Quant aux matérialisations spirites actuelles, elles sont obtenues par le protoplasme ou la substance qui se dégage du corps de certains médiums — on l'appelle alors « ectoplasme » — pour produire des aspects humains. A la fin de l'apparition, l'ectoplasme, au lieu de se dissoudre, incréé et dématérialisé, retourne au corps du médium, qui reprend conscience. N'ayant plus la faculté de se revêtir d'une enveloppe charnelle, les esprits rebelles sont contraints d'opérer par des médiums. Ils essaient de prendre possession de leurs victimes. Rappelez-vous les démoniaques délivrés par Jésus et les apôtres (Mat. 4:24; 10:1, 8; 12:28; Luc 9:1; 10:17; Actes 16:16–18). Ces derniers expulsèrent les démons par l'esprit de Dieu, pour défendre la vérité et la souveraineté de Jéhovah, et non par le Diable, comme le font les médiums et les exorcistes, pour donner une apparence de vérité à leurs doctrines et pratiques religieuses. En opérant par des médiums lors de séances ou au moyen de tables tournantes, de coups frappés ou d'autres manifestations, les démons se font passer pour les « âmes des trépassés » et maintiennent le mensonge que les morts ne sont pas morts mais plus vivants que jamais.

7 Quelles sont la position et l'activité actuelles des anges rebelles?
8 Comment pouvons-nous clairement comprendre maintenant les manifestations et communications spirites?

LA PREDICATION AUX ESPRITS EN PRISON

[9] L'apôtre Pierre donne encore d'autres détails sur les « fils de Dieu » qui épousèrent les « filles des hommes » et se firent démons. Il écrit: « Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, huit, furent sauvées à travers l'eau. Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, (en observant la loi de Moïse donnée aux Israélites), mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ, qui est à la droite de Dieu, depuis qu'il est allé au ciel, et que les anges, les autorités et les puissances, lui ont été soumis. » — I Pi. 3:18–22.

[10] Les « esprits en prison » sont les « fils de Dieu » qui s'unirent aux « filles des hommes » et devinrent les pères des Nephilim et qui, après le déluge, en retournant dématérialisés dans l'invisible, furent précipités dans le Tartare et gardés dans cet état par des « liens éternels, au fond des ténèbres » pour le jugement du grand jour. A propos de ce jugement, l'apôtre Paul a dit à l'assemblée chrétienne: « Et si c'est par vous que le monde est jugé, êtes-vous indignes de rendre les moindres jugements? Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges? » (I Cor. 6:2, 3). Les « esprits en prison » ne sont pas en « enfer » ou schéol ou hadès. Quand Jésus était dans le schéol ou hadès, il ne put prêcher à personne, car ce lieu est la tombe de tous les hommes. Il demeura dans la mort pendant moins de trois jours (Actes 2:27, 31, 32; Ps. 16:10). Il est écrit: « Tout ce que ta main trouve à faire, fais-le durant ta vie, car il n'y a ni œuvre ni raison, ni science ni sagesse dans le schéol où tu vas. » — Eccl. 9:10, *Li*.

[11] Ce n'est pas quand il gisait dans le schéol, après sa mort dans la chair, mais quelque temps après avoir été « rendu vivant quant à l'esprit », par la résurrection, que le Christ prêcha aux « esprits en prison ». C'est comme esprit immortel et incorruptible qu'il fit cette prédication. Mais quand eut-elle lieu? Pendant les quarante jours où, après son retour à la vie, il demeura ici-bas avec ses disciples? Non, car « après qu'il eut souffert, il leur apparut vivant, et leur en donna plusieurs preuves, se montrant à eux pendant quarante jours, et parlant des choses qui concernent le royaume de Dieu ». Ainsi il donna des preuves de sa résurrection à ses disciples, qui devaient être ses témoins, et non à ses adversaires, tels que les démons ou « esprits en prison » (Actes 1:3–11; 2:32; 3:15; 10:40–42). Prêcha-t-il aux esprits emprisonnés au cours des dix jours qui séparent son ascension de la Pentecôte? Non, car durant ces dix jours, Jésus montait vers son Père céleste, éloigné de la terre d'un nombre inconnu de milliards d'années-lumière, afin de paraître en la présence du Dieu très saint, en qualité de grand Prêtre porteur du prix de son immolation humaine (Héb. 9:24–26; 10:12, 13). Il n'allait certes pas, pendant un voyage de cette importance, faire un détour pour prêcher aux esprits relégués, pour lesquels il n'y a plus de sacrifice pour le péché.

[12] C'est donc après qu'il eut paru en la présence de Dieu, qu'il se fut assis à sa droite et que les anges, les autorités et les puissances « lui ont été soumis » que Jésus alla « prêcher aux esprits en prison », relégués dans le Tartare. Ce qu'il leur prêcha ne fut pas l'Evangile. Le mot « prêcher » diffère de « évangéliser », même dans l'original grec, langue dans laquelle écrivait l'apôtre Pierre. « Evangéliser » signifie apporter un bon message. « Prêcher » (*kerysso, LXX*) signifie simplement annoncer, publier, proclamer. Cette proclamation peut être une mauvaise nouvelle, comme lorsque Jonas fut envoyé pour « crier contre » Ninive et qu'il cria: « Encore quarante jours, et Ninive est détruite », prêchant ainsi un

9–12 a) A qui Pierre identifie-t-il les « esprits en prison »? b) Quand et comment Jésus prêcha-t-il à ces esprits en prison? c) Quelle est la différence entre cette prédication et notre proclamation du royaume de Jéhovah?

message de condamnation (Jonas 1:2; 3:2, 4, 5, 7, la *Septante* emploie ici le grec *kerysso*). De même quand Joël 3:9 ordonne ceci: « Publiez (*kerysso, LXX*) ces choses parmi les nations! Préparez la guerre! Réveillez les héros! Qu'ils s'approchent. » Et aussi quand Osée 5:8 dit: « Sonnez de la trompette (*kerysso, LXX*) à Guibea. »

13 Les « esprits en prison » étant gardés dans des liens éternels pour le jugement du grand jour de Jéhovah, Jésus-Christ, après son retour dans l'invisible, n'a pu que leur prêcher un message de jugement. Même avant de se dépouiller de sa gloire et de sa puissance spirituelles pour devenir chair, il avait, en qualité de fils spirituel de Dieu, publié de tels messages (Phil. 2:5–8). En quelles occasions?

14 Une première fois à la mort de Moïse, au mont Nebo. Pendant que le Fils de Dieu « contestait (alors) avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, (il) n'osa pas porter contre lui un jugement injurieux, mais il dit: Que le Seigneur te réprime! » Le Fils de Dieu, qui était ici l'archange Michel, garda la dépouille du prophète Moïse et l'ensevelit, sur l'ordre de Jéhovah, en un endroit d'une vallée de Moab que personne n'a jamais découvert et qu'aucun médium ne pourra révéler (Jude 9; Deut. 34:1–6). La seconde prédication nous est révélée par la prophétie de Zacharie (3:1, 2) sur Josué, après que ce souverain sacrificateur et d'autres Israélites, délivrés de Babylone, furent revenus dans Jérusalem dévastée et y eurent entrepris la reconstruction du temple de Jéhovah. Nous citons: « Il me fit voir Josué, le souverain sacrificateur, debout devant l'ange de l'Eternel, et Satan qui se tenait à sa droite pour l'accuser. L'Eternel (*Version syriaque:* Et l'ange de Jéhovah) dit à Satan: Que l'Eternel te réprime, Satan! que l'Eternel te réprime, lui qui a choisi Jérusalem. » Jéhovah réprimera Satan quand il exécutera sur lui sa sentence, au grand jour du jugement, qui mettra un terme au présent monde impie sous la direction du Diable et introduira le monde de la justice placé sous le règne de Jésus-Christ. Ainsi pendant les siècles qui ont précédé la venue sur terre de Jésus-Christ et sa résurrection d'entre les morts, aucun temps ne fut celui que Jéhovah avait fixé pour « réprimer » Satan par l'intermédiaire de son Fils angélique.

15 Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi l'apôtre (dans I Pierre 3:18–22), après avoir parlé des souffrances du Christ et de sa résurrection pour la vie céleste, fait brusquement allusion aux esprits en prison qui avaient fait preuve de désobéissance des milliers d'années auparavant, au temps de Noé? Si Pierre passe ainsi sans transition à la prédication aux esprits en prison, c'est parce qu'il y a un rapport entre les événements du temps de Noé et les choses qu'il traite. Selon Matthieu 24:37–39, Noé était un type prophétique du Christ. Sa femme était une figure de l'« épouse du Christ », c'est-à-dire de la véritable Eglise ou assemblée des disciples oints de Jésus. Quant aux trois fils du patriarche et leurs femmes, ils représentaient la « grande multitude » des croyants dont Jésus deviendra le Père éternel pendant son règne millénaire dans le monde nouveau. Ceux-ci ne seront pas, comme l'assemblée des disciples spirituels, glorifiés avec lui dans les cieux ni ne régneront sur son trône. Ils doivent hériter le paradis terrestre que le royaume du Christ rétablira sur notre planète après la bataille d'Harmaguédon. Depuis 1914 nous sommes au « temps de la fin » du monde actuel, et déjà une « grande foule » de croyants venus de toutes les nations est rassemblée au sein de la société du Monde Nouveau, aux côtés des derniers membres de l'« épouse de l'Agneau ». — Apoc. 21:9.

16 De même que Noé a construit l'arche pour le salut de sa famille, Jésus-Christ, le grand Noé, édifie le nouvel ordre de choses. Sous cet ordre, les membres de la classe de l'« épouse » et la « grande foule » pourront survivre à l'exécution de la sentence de Jéhovah, à la bataille d'Harmaguédon. Dans l'arche du nouvel ordre, ils doivent se faire baptiser dans le grand Noé comme en leur Sauveur, Guide et Modèle, de peur d'être immergés avec ce monde dans la destruction ardente d'Harmaguédon. — I Pi. 3:21, *Jé*.

17 L'apôtre Pierre nous rappelle que Noé fut un « prédicateur de la justice » au temps de la fin de l'ancien monde (II Pi. 2:5). Comme seulement les sept autres membres de sa famille allaient être sauvés par l'arche, ce qu'il prêchait a dû avoir pour objet le jugement que Dieu allait exercer au déluge contre ses contemporains. Parmi son auditoire ont dû figurer les Nephilim et leurs pères, les « fils de Dieu » matérialisés. Noé prêcha ainsi aux esprits qui furent relégués dans le Tartare après le déluge. Il put leur prêcher dans la chair, ces derniers étant dans la chair.

18 Le grand Noé, Jésus ressuscité, prêcha, lui aussi, aux mêmes esprits en prison depuis le déluge. Peu de temps avant sa mort, il dit à ses disciples: « Maintenant a lieu le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors. » (Jean 12:31). Après avoir été « rendu vivant quant à l'esprit », Jésus, monté au ciel, répandit à la Pentecôte le saint esprit sur les premiers membres de la classe de son « épouse » et entreprit la construction de l'arche du nouvel ordre de choses. D'après le type prophétique fourni par Noé, il convenait que le Christ, la réalité préfigurée par le patriarche, prêchât aux esprits en prison. Vers l'an 96, Dieu donna à Jésus glorifié une révélation merveilleuse, l'Apocalypse, pour que son Fils la fît connaître à l'apôtre Jean. Cette révélation a beaucoup à dire sur Satan et les démons, ses anges. La communication de l'Apocalypse à Jean fut sans conteste une prédication aux esprits en prison, car à partir du chapitre douze elle s'étend abondamment sur leurs activités à notre époque, leur défaite, leur chute dans l'abîme et leur anéantissement éternel.

19 En 1914, l'année qui marqua le début de la Première Guerre mondiale, Jéhovah commença à réprimer sévèrement Satan et les démons qui, jusqu'alors, avaient eu toute liberté de mouvement au ciel. En automne de cette année, les « temps des nations » arrivèrent à expiration et le moment vint pour Jéhovah de remettre son royaume aux mains de son Fils Jésus-Christ (Luc 21:24). Comme le représente symboliquement le chapitre douze de l'Apocalypse, Dieu donna naissance à son royaume qui doit dominer au milieu des nations et, finalement, les fracasser à la bataille d'Harmaguédon. Aussitôt après cette naissance, l'archange de Jéhovah, son Roi intronisé, « et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent ». Satan et les démons eurent le dessous et, chassés du ciel, ils furent précipités dans le voisinage de notre planète où ils seront détenus jusqu'à la bataille d'Harmaguédon (Apoc. 12:7–9). Cette chute fut un abaissement corporel et vient s'ajouter à leur état tartaréen d'abaissement. Ce fut une incarcération au sens propre, en plus du fait que, depuis le déluge, ils sont « en prison » dans le Tartare, car l'accès des cieux leur est désormais interdit pour toujours et il ne leur est plus permis de monter plus haut que la terre où commença la révolte de Satan. Rien d'étonnant que le Dragon, le Serpent ancien, se cabre sous le coup de cette répression et lance son venin sur l'organisation de Dieu.

20 A propos de l'exclusion de Satan, il est écrit dans Apocalypse 12:10: « Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. » Aujourd'hui a donc lieu l'accomplissement final et intégral de la prophétie de Zacharie 3:1, 2 (page 39 § 14). Dans la prophétie de Zacharie, l'« ange de Jéhovah » n'est autre que l'« ange de l'alliance » dont Malachie (3:1, *Li*) a dit qu'il viendrait au temple, pour le jugement, avec le Seigneur Jéhovah. Cet ange est Jésus-Christ glorifié qui est non seulement l'archange de Jéhovah mais aussi son grand Prêtre. Sur la terre il est représenté par ses frères, prêtres eux aussi, qui

13, 14 Comment avant sa résurrection, et en quelles occasions, Jésus, en tant qu'archange de Jéhovah, prêcha-t-il dans le domaine spirituel et à qui?
15–17 a) Pourquoi et comment peut-on comparer la prédication de Noé à celle de Jésus? b) Pourquoi certains contemporains éminents figuraient-ils parmi ceux qui entendirent la prédication de Noé?

18, 19 a) Dans les parties de la Bible écrites par Jean, où trouve-t-on quelques-uns des points principaux de la prédication de Jésus aux esprits en prison? b) Quand et comment la répression prédite du principal esprit rebelle et de ses satellites invisibles fut-elle exécutée?
20–22 a) Comment pouvons-nous reconnaître la réalisation finale et intégrale de la prophétie de Zacharie 3:1, 2? b) Pourquoi et comment se poursuit la prédication de Jésus aux esprits relégués? Quand prendra-t-elle fin?

marchent sur ses traces et sont appelés à former avec lui un « sacerdoce royal » (I Pi. 2:9). C'est ceux-là que le Dragon accuse. En les accusant, il accuse leur chef, le Christ, car tout ce qu'on leur fait c'est comme si on le faisait à leur grand Prêtre (Mat. 10:40; 25:40, 45). De même que, selon la prophétie de Zacharie, Satan essaya de se dresser en adversaire de Josué, après que ce souverain sacrificateur fut revenu de Babylone pour rebâtir le temple à Jérusalem, de même il accuse et combat les restes de la prêtrise du Christ, depuis leur délivrance, en 1919, de la Babylone actuelle.

[21] Les faits réalisant la prophétie de Malachie 3:1 attestent que Jéhovah et l'« ange de l'alliance » sont venus au temple au printemps 1918. Ainsi l'« ange de Jéhovah » est présent au temple, occupé à juger, et ses jugements s'étendent aussi à Satan le Diable. Aussi quand Satan se dresse en adversaire du grand Prêtre de Jéhovah en s'opposant au résidu terrestre de ses disciples oints, Jésus-Christ au temple lui dit: « Que Jéhovah te réprime, Satan, que Jéhovah te réprime, lui qui a choisi Jérusalem! » (Zach. 3:2, *AC*). Après que Jésus, l'archange de Jéhovah, eut banni Satan du ciel, il ne livra pas aussitôt la bataille d'Harmaguédon, pour le mettre totalement hors de combat. Il lui accorda un « peu de temps », avant de le retrouver à Harmaguédon. Les jours de détresse survenus à l'organisation du Diable ont donc été abrégés d'autant, pour le bien du « sacerdoce royal » choisi par Jéhovah. C'est pour cette raison que, depuis sa venue au temple, l'« ange de Jéhovah » n'a pu que dire à Satan: « Que Jéhovah te réprime! » C'est de cette façon qu'il prêche maintenant au Diable et aux autres esprits en prison. Demander à Jéhovah de les réprimer, c'est prêcher un jugement contre eux. A la bataille d'Harmaguédon, Dieu réprimera le Dragon et ses anges en exécutant sur eux sa sentence.

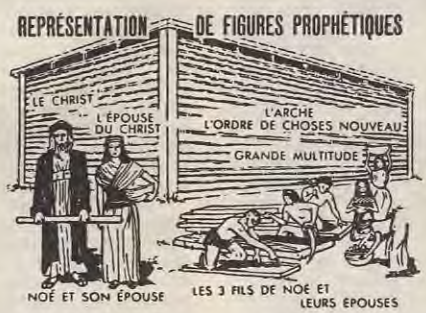

[22] Cette prédication par le Christ ressuscité se poursuivra donc jusqu'à Harmaguédon. Satan et les autres esprits relégués sont toujours dans le Tartare biblique et ses épaisses ténèbres pour ce qui concerne la faveur de Dieu et ses desseins. Leur état d'abaissement jusqu'à la terre a été annoncé par la prophétie d'Ezéchiel sous le nom de « pays de Magog », dont le chef, Gog, est un symbole prophétique de Satan le Diable. — Ezéch. 38:1 à 39:11.

[23] Dans peu de temps, quand Jéhovah réprimera Satan à Harmaguédon, il liera, par l'intermédiaire de son archange, le Diable et les démons et les précipitera dans l'abîme qu'il scellera pour un millénaire, pour la durée du règne du Christ et de sa prêtrise glorifiée (Apoc. 16:14-16; 20:1-6). Le Tartare biblique aura alors disparu. Les cieux iniques du présent monde auront cédé la place aux nouveaux cieux formés de Jésus et de son « épouse » glorieuse, qui régiront le monde nouveau (II Pi. 3:13). Il y a dix-neuf siècles, en allant dans l'abîme, Jésus ne fut pas dans le Tartare mais dans l'état de mort pendant moins de trois jours, jusqu'à sa résurrection (Rom. 10:6-8; Deut. 30:12-14). De même, dans l'abîme, Satan et les démons seront dans un état comparable à la mort, totalement hors de combat, incapables d'entrer en communication avec les humains et de se faire passer pour les esprits immortels des morts. Le spiritualisme ou spiritisme disparaîtra donc à Harmaguédon, et ceux qui le pratiquent seront anéantis avec cette religion, dans la « seconde mort », symbole de l'annihilation totale. Voici ce que dit Apocalypse 21:8 (*Jé*) à propos du monde nouveau à venir: « Mais les lâches, les renégats, les gens abominables, les assassins, les impurs, les sorciers (ceux qui pratiquent le spiritisme, *NW*), bref, tous les méchants, leur lot se trouve dans l'étang brûlant de feu et de soufre — c'est la seconde mort. »

23 a) Quel abaissement attend encore les anges déchus? b) Après quoi, comment ces esprits partageront-ils le sort des lâches, des menteurs et de ceux qui pratiquent le spiritisme?

UNE RÉSURRECTION, MAIS PAS DE COMMUNICATION AVEC LES ESPRITS

[24] Il n'y aura pas de « survivance » pour ceux qui périront à Harmaguédon. Quant à ceux qui, se gardant du spiritisme et de toute autre forme de la fausse religion, rendent un culte à Jéhovah et marchent sur les traces de Jésus-Christ, ils traverseront la bataille d'Harmaguédon et entreront sans mourir dans le monde nouveau (II Pi. 3:10-15). Les survivants ne feront pas la moindre tentative pour entrer en communication avec les victimes d'Harmaguédon. Ils sauront que les morts sont bien morts et qu'il n'y a pas de survivance. Aucun médium ne restera en vie pour servir d'agent aux esprits menteurs, car ces derniers seront réduits à l'impuissance, à l'état symbolisé par l'abîme, donc dans l'incapacité d'user de tromperie pendant le règne millénaire de Jésus-Christ. Plutôt que de chercher à faire l'impossible, à communiquer avec les morts, les rescapés d'Harmaguédon attendront la résurrection et se prépareront joyeusement pour le retour des morts. Ils s'apprêteront à accueillir, au sortir de la tombe ou hadès ou schéol, tous ceux qui sont dans la mémoire de Dieu (Jean 5:28, 29; Apoc. 20:12, 13). Les défunts leur seront rendus non par une matérialisation produite par des médiums dont l'organisme fournit l'ectoplasme nécessaire pour former des corps, mais par le pouvoir de ressusciter de Jéhovah, qui donnera à chaque ressuscité un corps indépendant (I Cor. 15:36-38). Ce retour à la vie sera, pour les vivants, une consolation véritable, solide et durable.

[25] Les morts reviendront, non pour nous parler de la liberté et des lumières dont ils auraient joui dans l'invisible, mais pour confirmer que la Bible dit vrai lorsqu'elle déclare que les morts sont morts, que l'âme est périssable et que, dans la tombe, il n'y a ni connaissance, ni œuvre, ni conscience. Leur dernière pensée avant de mourir se rattachera à leur première impression au réveil du sommeil de la mort (Ps. 6:6; 115:17; Eccl. 9:5, 10; Es. 38:10, 18, 19). Ils auront la même personnalité qu'au moment de leur décès et seront donc reconnus par leur parenté et leurs amis. Aucun des défunts, qu'il soit mort dans son enfance, son adolescence ou dans sa vieillesse, n'aura pris de l'âge ni appris la moindre chose pendant son long sommeil. Ramenés à la vie sur la terre, les morts auront l'occasion de s'initier à la vérité sur Jéhovah, son royaume administré par le Christ et ses mesures pour leur accorder la vie éternelle sur une planète édénique, pour élever tous les humains obéissants à la perfection, comme âme à l'image et à la ressemblance de Dieu. Tous ces prodiges s'accompliront parce que Jésus-Christ est mort pour l'humanité et qu'il a été ressuscité, ayant été rendu vivant quant à l'esprit, afin de paraître en la présence de Dieu avec le prix de son immolation humaine.

[26] Quand la tombe (schéol ou hadès) aura relâché son dernier captif, il n'y aura plus de morts, c'est-à-dire plus d'humains décédés du fait du péché et de la mort, la peine qui y est attachée, que nous ont légués nos premiers parents. Notre ennemie la Mort et son compagnon le tombeau seront détruits, ce qui écartera donc toute idée de communiquer avec les défunts, car il n'y aura plus de tels morts. Il est écrit: « Car il faut qu'il (le Christ) règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort. » (I Cor. 15:25, 26). Une question se pose: Se montreront-ils dignes de la vie éternelle, non au

24, 25 a) Quel acte qui leur permettra de voir de nombreux humains qui vécurent autrefois sur la terre, les chrétiens attendent-ils de la part du Dieu vivant? b) Comment les merveilleuses perspectives de millions de morts sont-elles encloses dans la mort et la résurrection de Jésus?

26, 27 a) Comment les habitants de la terre démontreront-ils, à la fin du règne millénaire, qu'ils sont dignes de prolonger leur existence sur la terre? b) Quels sont ceux qui, parmi les milliards d'habitants de la terre, seront jetés dans l'« étang de feu »? Quel est cet étang?

ciel mais, comme âmes humaines parfaites, sur la terre transformée en paradis? Chacun tranchera cette question lui-même, à la fin du règne millénaire du Christ. Comment cela?

[27] Du fait que Satan et les démons seront relâchés. Durant le millénaire, ils auront été détenus dans l'abîme, donc incapables de fourvoyer l'humanité ni d'entraver sa marche vers la perfection sous la conduite du Christ. Mais il est écrit: « Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison. Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre. » (Apoc. 20: 7, 8). Le Diable et ses anges ne seront plus en situation de tromper qui que ce soit avec le mensonge de la survivance. Mais Satan séduira beaucoup d'humains parfaits par quelque forme de l'égoïsme qui les poussera à se mettre pour lui et contre Jéhovah, le Souverain de l'univers, de même qu'il s'est rallié l'homme parfait Adam en Eden. (Jacq. 1: 12–15). Ceux qui, succombant à l'égoïsme, feront à ses côtés la guerre au monde nouveau théocratique ne sortiront pas victorieux de la dernière épreuve imposée à l'intégrité de l'homme. Leurs noms ne seront pas inscrits au « livre de vie ». Ils subiront le châtiment des rebelles volontaires et seront jetés, non dans le schéol ou hadès pour y mourir par suite du péché hérité d'Adam, mais dans la « seconde mort », symbolisée par l'« étang de feu », pour y périr par suite de leur transgression voulue.

[28] Dans l'« étang de feu » symbolique, ils seront rejoints par Satan et les démons, car eux aussi seront frappés de la « seconde mort » qui est l'anéantissement éternel. Il n'y aura évidemment aucune survivance, aucune continuation de vie après une telle mort, pas plus qu'il n'y avait une prolongation d'existence après la mort adamique. Il n'y aura pas de résurrection de l'étang de feu ou Géhenne, comme il y aura eu un retour du schéol ou hadès. C'est ainsi que Satan, le Serpent ancien, et sa « postérité » tant humaine qu'angélique auront la tête écrasée totalement et irrémédiablement. — Gen. 3: 15.

[29] Les membres obéissants de l'humanité amenée à la perfection survivront sur la terre. Pour avoir triomphé de l'épreuve dernière, ils seront récompensés, non par l'immortalité, mais par le fait qu'ils seront proclamés justes, donc dignes de la vie éternelle dans le monde nouveau, et que leurs noms seront inscrits au « livre de vie » de Jéhovah. Ils jouiront d'une existence sans fin au sein de l'abondance d'une terre édénique. Il est écrit: « La mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. » — Apoc. 20: 9 à 21: 4.

PROTECTION CONTRE UNE DUPERIE DANGEREUSE

[30] La position des saintes Ecritures à l'égard de la doctrine de la « survivance » a été clairement définie. Pourtant peu en sont instruits. Cela explique pourquoi tant de personnes affligées par un deuil ou en proie aux craintes de ce monde sont les victimes du spiritisme ou démonisme. Les prophéties bibliques ont annoncé qu'en dépit de la proclamation, dévastatrice comme une plaie, des jugements divins contre le présent monde impie, l'égoïsme empêcherait les hommes de se repentir « des œuvres de leurs mains, de manière à ne point adorer les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher; et ils ne se repentirent pas de leurs meurtres, ni de leurs enchantements (pratiques spirites, *NW*), ni de leur impudicité ni de leurs vols ». (Apoc. 9: 20, 21.) Malgré les progrès de la connaissance, l'homme abandonnerait la foi « pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons », devenant ainsi la proie des esprits malfaisants, à son préjudice éternel. Gouvernants et gouvernés de toutes les nations, y compris les dirigeants de la Maison Blanche et les maîtres du Kremlin, seraient conduits à leur perte que consommera la bataille d'Harmaguédon. L'Apocalypse, le moyen dont usa Jésus-Christ pour prêcher aux esprits en prison, a prévu qu'il sortirait hors du Dragon, le chef des démons, et de son organisation invisible, comparée à une bête, « des esprits de démons (propos inspirés de démons, selon *NW*)... (ils) vont vers les rois de toute la terre, afin de les rassembler pour le combat du grand jour du Dieu tout-puissant... Ils les rassemblèrent dans le lieu appelé en hébreu Harmaguédon. » (Apoc. 16: 14–16; I Tim. 4: 1). Aucun de ceux qui se laissent conduire par les démons ne survivra à Harmaguédon.

[31] Tous les peuples, tant chrétiens que païens, sont en grand danger d'être assaillis par les démons, pour leur ruine. Ne placez pas votre confiance en la chrétienté. Elle n'offre aucune protection contre le spiritisme, qui est aussi florissant en son sein que dans le monde païen. Pourquoi? Parce que les religions du monde chrétien, qu'il s'agisse du catholicisme, du culte orthodoxe ou du protestantisme, enseignent toutes l'immortalité de l'âme, la doctrine fondamentale du spiritisme, celle qui désarme ses adhérents devant les attraits trompeurs du spiritisme. Le catholicisme a beau se présenter comme le rempart le plus solide contre l'invasion de la religion spirite, il n'empêche que sa doctrine rend ses adeptes vulnérables aux entreprises des démons. Par exemple:

[32] En réponse à la question (318) suivante: « Les prétentions du spiritisme renferment-elles une vérité? » diffusée par la station 2SM de Sydney (Australie), le docteur Rumble, missionnaire du Sacré-Cœur, a dit:

« Il y a une vérité enclose dans l'affirmation que l'âme est distincte du corps et qu'elle y survit. Tous les hommes savent cela instinctivement et, lorsqu'ils ont perdu la foi au protestantisme, il reste cette vérité fondamentale de raison. Aussi nombre d'entre eux se tournent-ils vers le spiritisme. Cette nouvelle phase gagne donc du terrain parmi les non-catholiques. Comme système de religion, le spiritisme est le résultat de l'effort humain et il est à la mode chez certains, pour un temps... »

A la question (319): « Mais pourquoi notre Eglise condamne-t-elle le spiritisme? » il donne cette réponse:

« L'Eglise catholique croit évidemment à l'existence du monde spirituel, en Dieu, aux bons et aux mauvais esprits créés et à l'existence continue des âmes humaines. Pour ce qui est des phénomènes spirites ils sont dus, à la rigueur, à des causes naturelles, parfois à des fraudes, très souvent à l'opération de mauvais esprits. Les effets attribuables à l'influence des esprits ne sont certes pas dus à l'intervention de bons esprits. Le médium opère sous le coup d'une agitation inquiétante et fiévreuse; les effets sont trop souvent nuisibles; et les messages reçus, ainsi que les méthodes adoptées, sont souvent blasphématoires et immoraux, donc absolument indignes de Dieu. »

A la question (320): « L'Eglise catholique est-elle jamais entrée en communication avec les êtres spirituels de l'autre monde? » il répond:

« L'histoire de l'Eglise catholique fait souvent état de messages reçus des âmes des trépassés. Ces cas sont soumis aux lois ordinaires de la critique historique et quelques-uns se sont révélés douteux. D'autres ne laissent aucune place au doute prudent. En règle générale, ce n'est que de temps à autre que Dieu permet à une âme de communiquer momentanément un avertissement ou une demande de prières, mais rien de fantastique. De plus, les messages sont spontanés et non dus aux efforts curieux de gens en quête de la vérité auprès des morts. L'Eglise éprouve les messages reçus ou prétendus tels, pour savoir quels esprits, bons ou mauvais, sont les auteurs de la communication. Ie) Le message ne doit en aucune manière contredire la doctrine catholique ou les principes moraux. Gal. I., 9... » — Pages 73 et 74 du livre *Radio Replies*, de Rumble et Carty, avec l'imprimatur de l'archevêque J.-G. Murray de St Paul, Minnesota, du 11 février 1938, et une préface de Monseigneur Fulton J. Sheen (9e édition de 1939).

[33] Pareil enseignement catholique offre-t-il une protection efficace contre le démonisme? Assurément non! C'est plutôt une invitation à recourir au spiritisme, et les conditions dans les pays catholiques tels que le Pérou, le Costa Rica, le Cuba et Haïti attestent que le catholicisme n'est pas un rempart contre ce péril grandissant. Dans ces pays, quatre-vingt-dix pour cent de la population mêlent le spiritisme ou vaudou au culte catholique, pratiquant les deux religions à la fois, sans qu'interviennent les prêtres. Aussi n'est-on pas autrement surpris d'apprendre qu'un certain Johannes Greber, ancien

28, 29 a) D'après quel verset et pour qui l'étang de feu fut-il spécialement préparé par Jéhovah? b) Quelle sera la récompense des humains qui sortiront victorieux de l'épreuve à la fin du millénaire?
30, 31 Pourquoi est-il nécessaire aujourd'hui d'avoir de précises notions bibliques sur l'âme et le spiritisme?

32 Comment l'Eglise catholique répond-elle aux questions sur a) les prétentions du spiritisme, b) les phénomènes spirites et c) les messages d'humains trépassés?
33–36 a) Peut-on se fier au catholicisme comme à un rempart contre les progrès du spiritisme? b) Quels témoignages confirment votre réponse?

prêtre catholique, s'est fait spirite. Il a même publié un livre intitulé: « Communication avec le monde des esprits — ses lois et son but. » (1932, Maison d'édition Macoy, New-York). Dans la préface, il fait cette déclaration mensongère: « Le livre spirite le plus important est la Bible, car son contenu principal est fondé sur les messages de l'au-delà à l'adresse des vivants du présent. »

[34] Un sous-secrétaire d'Etat haïtien, Jean Brierre, s'est exprimé en ces termes sur les visiteurs de son pays: « La plupart d'entre eux ont peine à comprendre que le vaudou ou vodun, comme nous l'appelons encore, n'est pas du tout de la magie noire mais une religion douce pratiquée par plus de quatre-vingt-dix pour cent de nos gens — une religion qui, à leur avis, ne les empêche pas d'être aussi de bons catholiques. Un Haïtien qui, un samedi soir, va à un houmfort ou temple vaudou participe aux cérémonies toute la nuit, ensuite il se rend, de bonne heure le lendemain matin, à une église catholique pour y entendre la messe... Si vous y regardez de plus près, vous constaterez que nombre de dieux et déesses vaudous ont leur double chez les saints catholiques. » (*True (The Man's Magazine)* d'octobre 1949). Cela inclut la « vierge Marie » et la « croix », notamment lorsqu'elle sert à chasser les mauvais esprits.

[35] Dans des articles parus dans les numéros du 1er et du 15 septembre 1934 du périodique *Rosenda*, de Matanzas (Cuba), M.-G. Consuegra a écrit entre autres: « Le Cuba compte un énorme pourcentage de spirites. Peu nombreux sont les pays où le spiritisme a fait autant de prosélytes qu'au Cuba, bien entendu par rapport à la densité de sa population. A titre de preuve, nous affirmons, et le fait est indéniable, que toute mention du spiritisme ne provoque plus ni ridicule ni censure, que tout le monde, y compris les prêtres catholiques (ses ennemis naturels) lui témoigne, à mesure que les jours passent, d'un respect de plus en plus grand et que l'on peut dire, sans crainte de démenti, que d'ici quelques années le spiritisme sera la croyance prédominante de la *Perle des Antilles*. »

[36] On pourrait encore, si l'espace ne faisait défaut, citer de nombreux autres exemples des progrès du spiritisme combiné avec la religion prédominante dans les pays catholiques.

[37] La chrétienté dirigée par le système catholique n'offre absolument aucune protection à notre époque, qui est le « temps de la fin », alors que Satan et ses anges, expulsés du ciel et frémissant de colère, conduisent le monde entier, tant chrétien que païen, à la ruine, qui sera consommée à la bataille d'Harmaguédon. C'est donc pour une bonne raison que le cri suivant a retenti du ciel: « Malheur à la terre et à la mer! car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. » — Apoc. 12:12.

[38] Comment se protéger contre les manœuvres des démons, qui cherchent à amener Dieu à exterminer toute l'humanité pour manque d'intégrité envers Lui et son royaume? Nous saurons comment assurer notre protection en consultant le livre antispirite: les saintes Ecritures. Dans la Bible seule, nous trouverons la loi et le témoignage divins; c'est l'ouvrage dont Jésus a dit: « Ta parole est la vérité. » (Jean 17:17). La Bible nous apporte à notre époque troublée ces paroles d'Esaïe, qui fut une figure prophétique de Jésus-Christ: « Enveloppe cet oracle, scelle cette révélation, parmi mes disciples. Si l'on vous dit: Consultez ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir, qui poussent des sifflements et des soupirs, répondez: Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu? S'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants? A la loi et au témoignage! Si l'on ne parle pas ainsi, il n'y aura point d'aurore pour le peuple. Il sera repoussé dans d'épaisses ténèbres. » (Es. 8:16, 19–22). La consultation du Dieu vivant au moyen de sa loi et de son témoignage consignés dans sa Parole écrite, voilà ce qui est notre source de lumière et notre protection contre les entreprises des démons.

[39] Maintenant qu'Harmaguédon va bientôt se déchaîner contre la chrétienté et le monde païen et que les démons conduisent gouvernants et gouvernés à leur perte, nous vivons en vérité un mauvais jour. Partout prospèrent « les œuvres de la chair », où figure la « magie » ou « pratique du spiritisme (*NW*) », et à propos desquelles l'apôtre Paul a dit « que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu ». (Gal. 5:19–21.) Ni ne pourra subsister dans la « nouvelle terre » sous la direction du royaume aucun des adeptes du spiritisme (Apoc. 21:8; 22:14, 15, *NW*). Si nous accordons toute sa valeur à la vie dans le monde nouveau, il nous faudra lutter sans trêve contre les ennemis invisibles, acharnés à notre perte. L'apôtre Paul les dénonce et nous encourage à nous servir du seul moyen efficace pour repousser leurs assauts et sortir victorieux de ce combat, comme des chrétiens dignes de la vie éternelle dans le monde nouveau, fondé sur la justice. Il dit:

[40] « Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir résister dans le mauvais jour, et tenir ferme après avoir tout surmonté. Tenez donc ferme: ayez à vos reins la vérité pour ceinture; revêtez la cuirasse de la justice; mettez pour chaussure à vos pieds le zèle que donne l'Evangile de paix; prenez pardessus tout cela le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin; prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu. Faites en tout temps par l'esprit toutes sortes de prières et de supplications. » — Eph. 6:11–18.

[41] Il est grand temps de suivre cette exhortation. Ayez pour ceinture mentale la vérité de la Parole de Dieu. Vous ne connaîtrez alors aucune faiblesse dans la lutte contre la propagande mensongère des forces spirituelles mauvaises, postées dans les lieux invisibles. Que votre esprit se nourrisse de la vérité sur la résurrection des morts. Vous tiendrez alors ferme devant ce mensonge qu'est l'immortalité de l'âme. En portant la cuirasse de la justice, votre cœur sera protégé contre les séductions du spiritisme et ne rejettera pas, comme lui, la rançon du Christ, l'unique moyen qui expie nos péchés et nous permet d'obtenir la justice éternelle, celle qui nous rendra digne de la vie éternelle dans le monde formé de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre où la justice habitera.

[42] En ayant pour chaussures le zèle que donne la bonne nouvelle de paix, vous éviterez d'avoir une part de responsabilité dans les troubles de ce monde et vous ne serez pas rassemblés par les démons dans le camp des gouvernants de la terre pour livrer, à Harmaguédon, une guerre perdue d'avance contre le Dieu tout-puissant et son Roi régnant Jésus-Christ. Vous travaillerez pour la paix, préconisant la réconciliation avec Dieu.

[43] En prenant le bouclier de la foi, vous pourrez arrêter et éteindre tous les traits enflammés, destructeurs de la foi, lancés par l'ennemi et vous garder de la voie de l'infidélité suivie par ce monde. Par votre obéissance, inspirée par la foi en Dieu et en son Roi Jésus-Christ, vous triompherez de ce

37 A notre époque troublée, pourquoi toute personne craignant Dieu évitera-t-elle de chercher protection auprès d'une religion quelconque de la chrétienté?
38–40 a) Quelle loi et quel témoignage sont seuls une protection contre le spiritisme? b) Quels conseils Paul nous donne-t-il pour nous aider à triompher des forces invisibles mauvaises?

41 En appliquant l'exhortation de Paul, comment tenons-nous ferme devant les assauts de l'ennemi a) contre notre esprit et notre cœur?
42 — b) pour nous prendre au piège?
43 — c) pour détruire, comme par une flamme soudaine, notre obéissance à Dieu et à son Roi régnant?

monde et conserverez la faveur de Jéhovah, qui récompense tous ceux qui gardent la foi, celle qui conduit à la vie.

[44] En prenant le casque du salut, vous empêcherez que votre espérance, placée dans le royaume de Dieu, ne faiblisse et s'écroule, vous raisonnerez avec Dieu concernant sa voie de salut par Jésus-Christ et le gouvernement théocratique du monde nouveau. Vous accomplirez avec intelligence votre salut conformément aux dispositions et aux exigences divines, faisant une proclamation publique de votre espérance en vous joignant aux témoins de Jéhovah pour prêcher « cette bonne nouvelle du royaume » en témoignage à toute la terre.

[45] En prenant l'épée de l'esprit, c'est-à-dire la Parole de Dieu, vous pourrez détourner l'épée qu'est la parole des démons, autrement dit les déclarations inspirées par les esprits rebelles, les traditions religieuses et les philosophies matérialistes. Vous sortirez victorieux de tout corps à corps avec l'adversaire, que vous transpercerez, le privant de tout argument ou influence; vous vous dégagerez de ses mains en citant la Parole de Dieu et en vous appuyant sur elle, comme a fait Jésus, quand il fut tenté au désert par le Diable.

[46] En faisant toutes sortes de prières et de supplications au cœur de la bataille théocratique contre les esprits mauvais de l'invisible, vous garderez Dieu présent à l'esprit, vous placerez votre confiance en Jéhovah, votre véritable Protecteur, et non en des armes charnelles. A toute suggestion du spiritisme et contre les sorts que les spirites essaient de vous jeter, vous demanderez à Dieu de vous faire triompher des ruses et de l'opposition des forces invisibles et qu'il vous vienne en aide par le ministère des anges fidèles. Vous ne vous préoccuperez pas seulement de votre personne mais aussi de vos compagnons chrétiens qui sont engagés dans le même combat contre les puissances invisibles du mal. Vous prierez, comme Jésus l'a enseigné, pour que le nom de Jéhovah soit sanctifié, pour que son royaume vienne et mette totalement hors de combat les forces spirituelles iniques, pour qu'il fasse éclater sa souveraineté universelle, apporte la paix à l'humanité, rétablisse le paradis sur terre, délivre les morts des tombes commémoratives et bénisse toutes les familles obéissantes de la terre par la vie éternelle dans la perfection humaine. Les réponses divines à nos prières conformes aux Ecritures sont tout aussi nécessaires pour triompher des mauvais esprits que le sont les diverses pièces de notre armure donnée par Dieu.

[47] A prier et à combattre ainsi sous l'armure divine, nous ne figurerons pas à Harmaguédon dans le camp des adversaires de Dieu et de son royaume sous la direction du Christ. Nous serons du côté du Dieu vivant qui combattra pour nous, réhabilitera sa souveraineté et nous fera entrer dans un monde nouveau glorieux. Les cieux malfaisants formés de Satan et de ses satellites invisibles ainsi que la terre inique composée de la société humaine sous l'empire de ces forces mauvaises disparaîtront, cédant la place au monde nouveau dont les nouveaux cieux seront constitués de Jésus-Christ et de son assemblée glorifiée.

[48] Grâce à toutes ces données, basées sur les saintes Ecritures, vous êtes en mesure de suivre ce conseil de Jean: « Bien-aimés, n'ajoutez pas foi à tout esprit (propos inspiré, *NW*); mais éprouvez les esprits (les propos inspirés), pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde. » (I Jean 4:1). L'épreuve des déclarations inspirées du spiritisme a montré qu'elles ne viennent pas de Dieu mais de ses ennemis, les démons et leur chef Satan. La religion spirite est donc antichrétienne et ses champions sont des antichrists. Tenez-vous-en aux résultats de cette épreuve. Par amour pour votre vie et pour la gloire de Dieu, résistez au spiritisme, autrement dit à Satan et à ses anges. N'obéissez plus aux propos inspirés des démons. Suivez la Parole de Dieu écrite qui est inspirée du saint esprit. Alors, plutôt que de périr, pour vous être laissé séduire par la fausse espérance qu'est la « survivance », vous serez récompensé par la vie éternelle dans le monde nouveau, soit en survivant à Harmaguédon, soit en ressuscitant après cette bataille.

---

44 — d) pour ruiner notre faculté de raisonner comme des hommes intelligents, unis, pleins d'espoir et occupés à faire la volonté de Dieu?
45 — e) pour nous intimider ou nous transpercer par la fausse philosophie ou des messages séducteurs?
46 — f) pour couper ou obstruer la ligne de communication établie entre nous (pris collectivement ou individuellement) et Jéhovah, la Source de notre force éternelle?

47, 48 Qu'en résultera-t-il pour Jéhovah, son Roi intronisé et nous-mêmes du fait de notre persistance à demeurer fidèlement du côté de Jéhovah, en mettant en pratique les notions acquises au cours de cette étude?

« Les femmes parlent trop »

Tel est le titre d'un article de Sophie Kerr, paru dans le *Saturday Evening Post* du 11 décembre 1954. Après avoir dit que « les femmes parlent abondamment sans avoir quoi que ce soit de spécial dans leur cœur ou leur esprit sur quoi on pourrait s'entretenir », elle s'exprime comme suit au sujet des discussions féminines: « Aucune phrase, d'un côté ou de l'autre, n'est terminée sans interruption, aucune question ne reçoit une réponse complète, aucun récit n'est fait jusqu'au bout, et s'il arrive qu'une pensée judicieuse s'égare dans l'arène, on ne la décèle pas et la développe encore moins. » Lorsque quelqu'un peut prendre la parole, « ne pensez pas que le parti adverse écoute, non, il attend avec tension dans son coin, réfléchissant à ce qu'il dira » dès qu'il pourra se jeter au travers de la conversation. « La règle est: Tout le monde parle. Personne n'écoute. » L'écrivain Kerr appelle la loquace femme d'aujourd'hui « la mitrailleuse de mots, chargée de munition ». Elle se plaint de ces discussions composées uniquement de futilités ne méritant pas d'être mentionnées et termine par ces mots: « Regardons les choses en face. Les femmes ont besoin de moins de paroles et de plus de pensées, de moins de bavardages et de plus de réflexion et de silence, de mieux choisir ce qu'elles disent et d'avoir de meilleures manières lorsqu'elles le disent. »

Il peut en être tout autrement des femmes théocratiques de l'organisation de Jéhovah! Leur esprit et leur cœur sont remplis de bonnes choses dont elles peuvent parler, mais elles écoutent poliment quand d'autres s'expriment, afin de savoir quelles réponses secourables elles peuvent donner. Ce qui est dit ci-dessus concernant les femmes du monde est aussi valable pour les hommes — les deux sexes pourraient se tirer d'affaire avec moins de paroles et davantage de pensées et pourraient mieux choisir leurs sujets s'ils méditaient sur ce que la Parole de Jéhovah dit des temps critiques et difficiles devant lesquels se trouve l'humanité consternée.

Qui est ou qu'est-ce que le saint esprit?

LA PLUPART des gens de la chrétienté ont une idée vague du saint esprit. Ils se rappellent que le saint esprit apparut, au moment où Jésus fut baptisé, comme une colombe, et à la Pentecôte sous la forme de langues de feu — mais c'est tout. Bien qu'ils puissent croire que le saint esprit est une personne, le fait demeure qu'« il y eut quelque obscurité dans les enseignements d'un Justin, le martyr, et d'autres pères de l'église au sujet de l'esprit » comme étant une personne.

Pour comprendre un sujet biblique on fait bien de consulter la langue primitive. Dans la Traduction du Monde Nouveau des Ecritures grecques chrétiennes (anglais), le terme « esprit » est, à part deux exceptions, la traduction du vocable grec *pneuma*, d'où découlent les mots pneumatique et pneumonie. Dans la version du Roi Jacques (angl.) *pneuma* est traduit 288 fois par « esprit » (en anglais: *spirit*), 91 fois par « esprit » (en anglais: *ghost*), une fois par « vent », une fois par « vie », une fois par « spirituellement » et une fois par « don spirituel ».

Le vocable grec *pneuma* signifie littéralement « vent ». Nous comprendrons mieux notre sujet si nous tenons compte du fait qu'il est toujours utilisé dans le sens de vent, étant invisible et puissant, se manifestant par ses effets visibles. Il est employé aussi dans ce sens par rapport à des personnes invisibles: « Dieu est esprit. » Jésus-Christ, « le dernier Adam, est devenu un esprit vivifiant » lors de sa résurrection. Les anges sont « tous des esprits pour un service public. » — Jean 4:24; I Cor. 15:45, *Sg;* Héb. 1:14, *NW*.

Le terme « esprit » désigne parfois la force vitale invisible, impersonnelle de l'homme et de la bête. « Ils entrèrent dans l'arche... deux à deux, de toute chair ayant souffle de vie (ayant en elle esprit de vie, *Da*). » A la mort cette force vitale ou « esprit retourne à Dieu qui l'a donné ». Le vocable « esprit » est aussi utilisé pour désigner notre disposition spirituelle: « Celui qui domine son esprit vaut mieux que le guerrier qui prend les villes. » — Gen. 7:15; Eccl. 12:9; Prov. 16:32, *Cr*.

Cependant les cas revêtant pour nous un intérêt spécial sont ceux où le mot « esprit » est employé en relation avec Dieu et le Christ ou dans l'expression « saint esprit ». Dans ces cas, s'agit-il d'une personne en particulier ou ce terme se rapporte-t-il à quelque chose d'impersonnel comme dans « esprit de vie » et « esprit de l'homme »?

Selon la conception généralement répandue dans la chrétienté, le saint esprit est une personne, « la troisième personne de la trinité », elle est co-égale et coéternelle à Dieu. La Bible montre-t-elle que le saint esprit est une personne? Sinon, qu'est-il?

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMPERSONNALITÉ

Si ces textes étaient appliqués à une personne en particulier, nombre de versets scripturaux n'auraient aucun sens. Par exemple: Jésus devait baptiser de saint esprit et de feu comme Jean avait baptisé d'eau. Les gens peuvent être baptisés d'eau et de feu, mais peuvent-ils être baptisés avec une personne? Pouvons-nous nous représenter une personne se partageant et se posant sur les cent vingt disciples rassemblés à la Pentecôte et les remplissant tous? Pouvons-nous nous imaginer Jésus recevant de son Père ce saint esprit sous la forme d'une « personne » et la déversant ensuite sur ces disciples comme un feu liquide? Cette conception est-elle raisonnable? — Mat. 3:11; Actes 2:1-4, 17; 11:16.

Il est encore dit aux chrétiens de ne pas éteindre l'esprit. De ne pas éteindre une personne? Des serviteurs de Dieu de l'antiquité il est dit qu'ils étaient enveloppés ou revêtus de son esprit. Etaient-ils enveloppés d'une personne? On pourrait citer maints autres exemples, mais ceux-ci suffisent sans doute pour démontrer que dans de tels cas on ne saurait attribuer une personnalité à l'« esprit ». Mais qu'est donc ce saint esprit? C'est la force agissante de Dieu, non seulement sa puissance inhérente, mais cette puissance en action. — Juges 6:34; I Thes. 5:19.

Cette vérité a été assombrie par des traducteurs de la Bible qui se laissèrent influencer par leurs préjugés religieux et écrivirent le mot « saint » avec majuscule dans l'expression « Saint Esprit ». Pour faire paraître le saint esprit en tant que personne ils ont utilisé 105 fois l'article défini « le » (en anglais et aussi dans de nombreux cas en français) devant les termes « esprit » ou « saint esprit », alors qu'il n'existe pas dans l'original. Les écrivains des Ecritures grecques chrétiennes étaient ou fort négligents ou irrespectueux à l'égard du « Saint Esprit » en omettant l'article défini, ou ceux qui attribuent une personnalité au saint esprit sont dans l'erreur.

Les paroles de Jésus éclairent ce sujet: « Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parlera contre le saint esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir (ni dans cet ordre de choses ni dans celui à venir, *NW*). » Il est difficile d'expliquer ces paroles si on considère le saint esprit comme étant la troisième personne d'une trinité formée d'êtres égaux, mais elles ont un sens si on considère l'esprit comme étant la force agissante de Dieu. Grâce à cette force Jésus chassa des démons, et ses adversaires blasphémèrent le saint esprit en attribuant au Diable cette manifestation du saint esprit ou force agissante de Dieu. Tous péchés contre Dieu et le Christ peuvent être pardonnés car ils peuvent être commis par ignorance, mais les péchés contre une manifestation du saint esprit de Dieu sont faits volontairement, à dessein et avec malignité, et de ce fait ils ne seront point pardonnés. — Mat. 12:31, 32; Héb. 10:26.

CONSIDÉRONS LES OBJECTIONS

Quelqu'un objectera: Jésus n'utilisa-t-il aucun pronom personnel (masculin) lorsqu'il se référa au saint esprit? Si, mais seulement en personnifiant le saint esprit dans son rôle de *paraclet*, consolateur ou aide; en grec ces substantifs sont masculins. En cette qualité le saint esprit fut déversé à la Pentecôte sur les apôtres et les disciples de Jésus et ils furent consolés, reçurent aide, force et compréhension pour ce qui concerne l'œuvre qu'ils devaient accomplir. Dans les Ecritures des choses impersonnelles sont souvent personnifiées; ainsi Jésus employa à ce propos les pronoms personnels masculins, car il personnifia le saint esprit en tant qu'aide ou consolateur. — Jean 14:26; 15:26.

Il utilisa aussi des pronoms impersonnels neutres en se référant à l'« esprit de vérité », ce qu'il n'aurait pas fait si c'eût été une personne. « L'esprit de vérité, *que* (en grec figure ici un pronom neutre) le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne *le* (grec neutre) voit point et ne *le* (grec neutre) connaît point; mais vous, vous *le* (grec neutre) connaissez, car *il* (grec neutre) demeure avec vous, et *il* sera en vous. » Tandis que certains traducteurs emploient dans ce texte des pronoms personnels masculins, le fait que les versions anglaises de Rotherham et de Goodspeed, deux éminents hellénistes, utilisent aussi des pronoms impersonnels, indique qu'en anglais l'emploi des pronoms personnels (masculins) en connexion avec l'esprit repose sur une prévention religieuse. — Jean 14:17.

Mais n'est-il pas écrit que le saint esprit parle, conduit, guide, et ces expressions n'indiquent-elles pas l'existence

d'une personnalité? Pas nécessairement. La force agissante, invisible, de Dieu est capable d'accomplir ces choses tout en n'étant pas une personne. Voici une illustration: Grâce à la radio des fonctionnaires municipaux sont en contact avec les voitures de police qui patrouillent, leur donnent des instructions, des conseils, et les guident, mais cela ne signifie pas que la radio est une personne, n'est-ce pas? Ou bien un chef d'Etat fait un discours et un reporter le cite à la radio. Il serait également exact de se référer au discours comme émanant de la radio, du reporter ou du chef d'Etat, suivant le point de vue adopté.

Il en est de même des saintes Ecritures. Au sujet des prophéties il est dit: Dieu a parlé, l'esprit du Christ l'a attesté et le saint esprit a fait prononcer les prophéties. Tout cela est juste car toutes choses viennent du Père, par le Fils et moyennant le saint esprit. — Zach. 4:6; I Cor. 8:6; Héb. 1:1; I Pi. 1:11; II Pi. 1:21.

Comme toutes choses viennent du Père par le Fils moyennant le saint esprit, nous les trouvons souvent liés les uns aux autres, comme dans Matthieu 28:19 et II Corinthiens 13:13. Cette liaison ne prouve toutefois pas que tous trois sont des personnes ou qu'ils devraient être égaux. Comment pourraient-ils être égaux quand il est écrit que le Père a envoyé le Fils et que le Fils a envoyé le saint esprit? Quiconque envoie quelqu'un est supérieur à celui qu'il envoie.

Le saint esprit établit des serviteurs dans l'assemblée chrétienne, est-il écrit dans Actes 13:3 et 20:28. Ce fait prouve-t-il que l'esprit est une personne, comme certains le prétendent? Pas du tout. En ce que les hommes qui procédèrent à de telles nominations — comme Paul instruisit Tite de le faire — étaient remplis du saint esprit et poussés par lui à agir, nous pouvons dire que ces nominations furent faites par le saint esprit. — Tite 1:5.

Cette déclaration: « L'esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu » prouve certainement qu'il est une personne, affirment d'autres. Pas nécessairement. On peut dire que ce que nous accomplissons à l'aide de la force agissante de Dieu, c'est elle qui l'exécute. Nous pouvons dire qu'elle sonde, c'est-à-dire que le saint esprit nous aide à étudier la Parole de Dieu. Une pensée semblable est contenue dans ce texte: « L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » Cela signifie qu'en nous aidant à comprendre sa Parole l'esprit de Dieu ou force agissante rend témoignage à la disposition mentale de ceux qui forment le corps du Christ, qu'ils sont réellement des fils de Dieu. — I Cor. 2:10; Rom. 8:16.

Nous ne déprécions pas, ne méprisons pas ni ne discréditons le saint esprit en ne le considérant pas comme une personne, mais lui donnons la place qui lui revient, car où que nous regardions dans la Bible, il n'est jamais traité en tant que personne. Les serviteurs de Jéhovah, tels que Daniel, Etienne et l'apôtre Jean, eurent des visions du ciel. Ils virent chaque fois des représentations de Jéhovah Dieu et de son Fils, le Fils de l'homme, l'agneau de Dieu, mais virent-ils jamais une représentation du saint esprit en tant que personne? Le fait qu'il apparut sous la forme d'une colombe et de nombreuses langues de feu indique qu'il n'est pas une personne.

La Bible montre clairement que le saint esprit n'est pas une personne ou, autrement exprimé, que sa nature est telle qu'elle peut être harmonisée avec l'impersonnalité. C'est la force agissante de Dieu, force invisible et puissante, envoyée pour accomplir son dessein.

Comptes rendus extraits de l'Annuaire 1956 des Témoins de Jéhovah

FRANCE

Population	Nombre maximum de ministres	
43 000 000	1945: 1713	1955: 9883

Les proclamateurs de France tournèrent leur cœur et leur esprit vers la série des merveilleuses assemblées du « Royaume triomphant ». Ils se rendraient à Paris et y rencontreraient beaucoup de frères d'autres parties du monde. 500 frères étaient engagés dans la tâche considérable consistant à trouver des logements pour tous les frères qui accourraient dans la ville pour assister au congrès. Ils savaient que celui-ci serait l'apogée de l'activité de l'année et un festin pour chacun. D'un bout à l'autre de l'année les frères travaillèrent avec énergie, se mirent en contact avec des hommes de bonne volonté et essayèrent de les amener à une compréhension pleine et entière des desseins de Jéhovah relatifs à la vie éternelle dans son monde nouveau de justice. Le serviteur de la filiale nous a envoyé quelques rapports très intéressants sur le territoire géré par la filiale, c'est-à-dire sur la France, l'Algérie, le Maroc, la Sarre, le Sénégal et la Tunisie.

Une sœur âgée de 71 ans, complètement isolée, qui a connu la vérité seulement cette année, nous écrit ceci: « Je vous envoie ci-inclus mon rapport pour le mois d'août ainsi qu'une liste des noms et adresses des ecclésiastiques et des éditeurs à qui j'ai envoyé la brochure spéciale. Cette liste contient 74 noms. J'ai écrit moi-même toutes les lettres. Jusqu'à maintenant je n'ai pas reçu une seule réponse. Dimanche dernier je fus visitée par un jeune homme qui tenait dans sa main une brochure que j'avais placée dans une famille. Il voulait savoir si je pourrais lui procurer les deux livres « *Le Royaume s'est approché* » et « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* ». Ayant acheté ces livres à l'assemblée de Paris (Paris est à 400 km. de son foyer), je pus les lui fournir. Il dit que le message l'intéressait beaucoup et qu'il aimerait devenir un témoin de Jéhovah. Je lui dis qu'il devrait étudier la Bible, et il est tout à fait disposé à le faire. » Puis elle ajoute un P.-S.: « Je viens d'avoir une nouvelle visite de ce jeune homme. Nous avons étudié la Bible ensemble. Combien je suis reconnaissante à Jéhovah! Je suis vraiment très heureuse. C'est la seconde personne sérieusement intéressée que j'ai trouvée. Quel dommage que je sois si vieille! Si j'étais plus jeune, je pourrais aller en Afrique. Etant si isolée ici, c'est à peine si je puis faire quelque chose. Si j'habitais la ville je pourrais travailler trois ou quatre heures par jour. Depuis que j'ai été baptisée j'ai travaillé environ quarante villages. Mais ce n'est pas beaucoup, et bientôt le moment sera là où les routes dans ces régions marécageuses seront impraticables pendant deux mois. C'est depuis trois mois que je vais de maison en maison. Jéhovah me donne de la force, car je me porte bien pour mes 71 ans, et parfois quand j'ai marché environ 15 km. dans le service je récite des psaumes en marchant, j'en connais quelques-uns par cœur. »

Voici maintenant une expérience qui fut relatée à l'assemblée du « Royaume triomphant » à Paris par une sœur qui fut religieuse pendant 33 ans. « A l'âge de 17 ans j'entrai dans un couvent catholique croyant que Dieu m'y appelait. Quand j'eus 31 ans, on m'envoya travailler comme ménagère chez un évêque. Là j'eus pour la première fois l'occasion de lire les Evangiles. Ce fut alors que je me rendis compte que le haut clergé, parmi lequel je travaillais, ne pratiquait pas ce que Jésus a enseigné. Je commençai à me demander: « Pourquoi ces hommes permettent-ils qu'on les appelle « Père » vu que Jésus a dit: « un seul est votre père... vous êtes tous frères »? Pourquoi aiment-ils que les gens s'inclinent devant eux? » Voici la réponse qu'on me fit à de telles questions: « Il est juste d'agir ainsi » et « Les gens leur doivent ce respect — ils sont les représentants visibles du Christ. » « Et le pape? Jésus n'avait pas de palais! » Les prêtres répondirent: « C'est pour attirer les foules — ce faste est nécessaire. » Ces choses me préoccupèrent beaucoup. Cependant, je me résignai à la situation et essayai de ne pas me plaindre.

Puis vinrent les vacances et comme d'habitude je les passai chez ma tante. Là je rencontrai les témoins de Jéhovah pour la première fois. Depuis quelques mois un de mes neveux étudiait la Bible avec l'un d'eux. A la fin de la semaine je retournai à l'évêché, emportant avec moi une Bible et le livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* » que je lus secrètement dans ma chambre, car on m'aurait même défendu de lire la Bible. Par manque de discernement spirituel les choses en restèrent là.

Deux années plus tard je fus appelée chez ma tante pour prendre soin de ma nièce qui était tombée malade. Mon neveu et deux de mes nièces étaient alors voués à Jéhovah. Nous eûmes de longues discussions sur la Bible. J'assistai aussi à des études du groupe des témoins de Jéhovah. Trois semaines d'étude suffirent pour me faire perdre complètement le peu de confiance que j'avais dans l'Eglise catholique. Cependant, j'avais maintenant 50 ans et, considérant l'état de ma santé, j'hésitai à jeter tout par-dessus bord et à recommencer, car je ne voulais pas tomber à la charge de ma parenté. J'étais convaincue que j'avais trouvé le pur christianisme mais pensai qu'aux yeux de Dieu ma bonne volonté suffirait, que je pouvais me rallier aux témoins de Jéhovah dans mon cœur et en même temps rester dans une institution catholique. Mais je dus bientôt abandonner cette fausse idée car on me montra qu'il ne suffisait pas de croire du cœur mais qu'il fallait confesser de la bouche pour parvenir au salut. Je me trouvai ainsi devant le choix — me décider pour la vie ou la mort.

Je décidai de retourner au palais épiscopal jusqu'au moment où ma tante m'aurait trouvé du travail. Je fus de nouveau obligée de me plier à cette vie avec ses gestes habituels, la confession, la communion, etc. Mais je me rendis bientôt compte que je ne pourrais pas maintenir cette comédie encore longtemps. Je ne croyais plus en la présence du Christ dans l'hostie; la confession devint pour moi un fardeau terrible; je ne pouvais plus prier la « Sainte Vierge » puisqu'elle n'est plus vierge et n'est pas la mère de Dieu; je ne pouvais plus rester! J'écrivis à ma tante la priant de venir me chercher. Six mois se sont passés depuis que j'ai quitté cette communauté religieuse où j'ai été tenue en captivité spirituelle pendant 33 ans. C'est avec une grande joie que j'ai symbolisé le don de moi-même à Jéhovah, par immersion, à cette assemblée du « Royaume triomphant ». »

Ce rapport ne serait pas complet sans un mot sur la merveilleuse assemblée du « Royaume triomphant » tenue à Paris du 3 au 7 août. Quelle joie ce fut pour nous d'avoir parmi nous frère Knorr et frère Franz et tant de frères de Brooklyn et de plus de cinquante pays au cours de ce festin inoubliable! Combien nous sommes reconnaissants à Jéhovah qu'une telle assemblée ait été possible! Et quelle joie pour nous de voir les photographes filmer le service du baptême ainsi que le vaste auditoire lors du discours public! Des centaines de milliers de personnes ont vu ces films dans toute la France au cours de la semaine suivant le congrès. Quelle merveilleuse publicité pour les témoins de Jéhovah! Mais cette assemblée nous réservait encore d'autres tressaillements: La Radiodiffusion et Télévision Françaises téléphonèrent à la Société demandant une interview télévisée pour le mardi soir suivant le congrès. Le serviteur de la filiale eut ainsi une occasion unique de rendre un excellent témoignage devant l'auditoire de télévision de toute la France. Et de nouveau ils téléphonèrent à la Société pour demander qu'un témoin présente un compte rendu sur l'assemblée, en anglais, pour radiodiffusion. Ce rapport fut diffusé le jeudi soir pendant cinq minutes et fut entendu en Angleterre, en France et en Belgique. En général, un bon témoignage fut rendu, un témoignage plus grand que lors de toute assemblée précédente, et tout cela en l'honneur du nom de Jéhovah et du royaume.

ALGÉRIE

Population	Nombre maximum de ministres	
9 000 000	1952: 5	1955: 69

L'œuvre des témoins de Jéhovah en Algérie est relativement nouvelle; dans ce vaste territoire il n'y a qu'un groupe, lequel se trouve à Alger. Ce groupe va de l'avant dans la prédication avec l'aide de quatre pionniers spéciaux (deux couples mariés). Des personnes de bonne volonté ont été trouvées, instruites et entraînées dans le service dans le champ.

Un pionnier spécial écrit: « Je reçus de la Société l'adresse d'une demoiselle qui avait le livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* ». Elle habitait à 1500 km. de chez moi. J'eus cependant un jour l'occasion de me rendre dans la région où elle habite et j'essayai de me mettre en contact avec elle. Elle était à la maison. Elle me fit un accueil chaleureux et m'invita à dîner avec la famille. On me prépara aussi une chambre à coucher en dépit du fait que sa mère est catholique et son père Juif. Elle manifesta un grand intérêt pour le message et je passai une très agréable soirée avec la famille. Son intérêt fut tel qu'elle ne prit pas le train de nuit qu'elle avait voulu prendre mais fit en sorte de pouvoir passer le soir et le jour suivant avec moi. Le matin, en me voyant préparer ma serviette pour le service dans le champ, elle me demanda si elle pourrait m'accompagner. Nous allâmes visiter quelques voisins et quelques-uns de ses amis. A chaque visite elle rendit un bon témoignage et bientôt j'avais placé toutes mes publications. Quand vint le moment du départ, elle me dit toute son appréciation pour ma visite. Plus tard elle se fit inscrire comme pionnier de vacances. Tout cela me procura beaucoup de joie. Mais j'allais en avoir davantage encore. Au cours de l'assemblée du « Royaume triomphant » à Paris une demoiselle désirait me parler — c'était la même demoiselle que j'avais visitée à 1500 km. de mon foyer à Alger. »

Le serviteur de groupe écrit: « Il y a deux ans je trouvai une famille qui montrait de l'intérêt pour la vérité, mais à cause de certaines obligations et d'associations sectaires le père demeurait tiède et je décidai de le biffer sur ma liste de personnes intéressées. Un jour j'appris qu'une de ses filles, âgée de 14 ans, était décédée. Eprouvant une certaine estime pour cette famille, je me rendis chez elle dans le dessein de la réconforter. Le résultat de cette visite fut beaucoup plus réjouissant que je ne l'avais espéré. Pendant plus de deux heures on me questionna sur la condition des morts et sur la résurrection. Ils désiraient vraiment connaître la vérité. Celle-ci essuya leurs larmes et à leur place je vis des visages éclairés et heureux exprimant une véritable espérance. Sur leur invitation je repris les visites hebdomadaires et maintenant ils étudient la vérité plus que jamais auparavant. Les représentants de la secte avec laquelle cette famille avait été associée vinrent aussi exprimer leur sympathie mais ils n'avaient pas de quoi la réconforter. Ils ne savaient pas comment « consoler les affligés ». Cette famille a maintenant définitivement rejeté les idées sectaires et accepté la vérité. Tous ses membres ont pris position pour Jéhovah, son Roi et le royaume. »

LE MAROC

Population	Nombre maximum de ministres	
9 000 000	1954: 3	1955: 4

En dépit d'émeutes sanglantes continuelles dans ce protectorat français quatre proclamateurs isolés vont de l'avant sans crainte parce que leur cœur est ferme, confiant en Jéhovah. Un de ces proclamateurs, une sœur, écrit ceci: « Comme vous le savez, la situation est très mauvaise ici et nous avons reçu ordre de rester chez nous sauf pour ce qui est des affaires nécessaires. Je n'ai pas besoin de vous dire que je considère la prédication comme une affaire nécessaire. J'ai essayé de rendre témoignage aux Arabes et aux Français, mais avec mes moyens limités je n'ai pas eu beaucoup de succès; j'espère cependant redoubler mes efforts au cours de l'année à venir.

Une personne avec qui j'ai une étude biblique m'a dit qu'au cours de quelques heures d'étude avec moi elle a appris plus sur la Bible que durant toute sa vie à l'école du dimanche, et elle continue cette étude malgré que son mari le désapprouve.

En août j'ai eu la grande joie d'assister avec mon mari à l'assemblée du « Royaume triomphant » à Nuremberg. Il fut grandement impressionné par la paix et l'ordre qu'il constata parmi les témoins venus de 62 nations. Il a maintenant accepté la vérité. Nous avons des études deux fois par semaine et il est en train d'arranger ses affaires de telle sorte qu'il puisse prendre part à la prédication.

Je ne suis pas découragée car il y a toujours des occasions de rendre témoignage. Mon mari, ma fille et moi sommes aujourd'hui très étroitement attachés l'un à l'autre parce que la vérité est devenue notre partage commun. Ma prière est que des pionniers puissent bientôt être à même de venir ici afin que je puisse prendre part à l'œuvre avec eux. »

LA SARRE

Population	Nombre maximum de ministres	
1 000 000	1946: 127	1955: 754

« Pendant notre dernière assemblée de circuit tenue à Püttlingen le prêtre catholique annonça du haut de la chaire: « Aucun catholique ne devrait plus jamais mettre le pied dans le restaurant où les témoins de Jéhovah tiennent actuellement leur assemblée. » Le propriétaire du restaurant, lui, fut très favorablement impressionné par la conduite des témoins de Jéhovah et déclara qu'ils pouvaient toujours avoir la salle. Pen-

dant les jours fériés qui suivirent, très peu de personnes allèrent dans ce restaurant, obéissant ainsi à la consigne donnée par le prêtre. Une pression fut également exercée sur d'autres propriétaires de salles, de sorte que c'est de plus en plus difficile d'obtenir des salles pour nos assemblées. » Le rapport du serviteur de circuit poursuit en ces termes: « L'activité spéciale pour le mois d'avril fut bien organisée dans toute la Sarre. Par la presse, les invitations et les affiches une excellente publicité fut faite pour le discours public: « Qui est la lumière du monde, la chrétienté ou le christianisme? » Nous eûmes partout des auditoires record. Cette activité spéciale produisit aussi un nouveau maximum de proclamateurs. »

Pendant la visite du serviteur de circuit dans un groupe cinq personnes adressèrent à l'autorité ecclésiastique la demande d'être rayées de la liste de l'Eglise catholique. Le fonctionnaire, étonné, reconnaissant en l'une d'elles une de ses connaissances, demanda: « Qu'est-ce qui se passe? Vous êtes le cinquième en trois jours! » Le témoin répondit: « C'est facile à comprendre; nous sommes maintenant témoins de Jéhovah! »

Les frères de la Sarre furent très heureux d'apprendre qu'ils étaient invités à assister à l'assemblée du « Royaume triomphant » à Nuremberg. Un train spécial transporta à Nuremberg presque tous les proclamateurs de la Sarre ainsi que des personnes de bonne volonté et quelques frères de langue allemande de la France. Ce train transportant 806 congressistes était composé de 14 voitures et de 2 wagons-restaurant et portait la mention: « TEMOINS DE JÉHOVAH — SARREBRUCK-NUREMBERG ». Durant cette merveilleuse assemblée de Nuremberg 52 frères de la Sarre symbolisèrent le don d'eux-mêmes à Jéhovah par l'immersion.

LE SÉNÉGAL

Population	Nombre maximum de ministres	
2 000 000	1953: 2	1955: 12

Un des pionniers spéciaux écrit qu'« au Sénégal l'œuvre progresse lentement mais sûrement ». « Sous la protection de Jéhovah et avec son aide nous avons réussi à former un petit groupe de proclamateurs dont nous espérons qu'il produira beaucoup de fruit, car le champ est vaste et les personnes de bonne volonté sont nombreuses.

La petite quantité de publications qui ont été distribuées commencent déjà à ravager les pâtures de la chrétienté dans ce pays. Quand nous travaillons un territoire pour la première fois nous sommes souvent étonnés de constater que nous sommes déjà bien connus, car les gens nous montrent des tracts, des périodiques et des brochures de la Société que des amis leur ont prêtés. Nous sommes souvent le sujet de discussion dans les bureaux et les ateliers. Il est encourageant de noter qu'en dépit des lamentations du clergé la vérité accomplit son œuvre plus que jamais. Nous venons d'acheter le bois nécessaire pour faire des sièges destinés aux trente frères et personnes de bonne volonté qui assisteront au Mémorial.

Depuis la campagne spéciale le clergé nous décrie, disant à ses ouailles qu'elles sont menacées par « une nouvelle religion qui use d'arguments subtils pour détruire la foi des chrétiens ». Il exhorte les catholiques à « se méfier de personnes qui essaient de distribuer des écrits extrêmement dangereux pour la foi ».

Le dimanche, 15 mai, j'eus la joie de prononcer le discours sur le baptême en présence de quatorze frères et personnes de bonne volonté. Combien nous fûmes heureux de voir six d'entre les quatorze se présenter pour l'immersion! Un fait très encourageant est l'esprit de bonne volonté manifesté par les nouveaux proclamateurs qui nous accompagnent, moi et ma femme, chaque semaine dans le service et qui font tout ce qu'ils peuvent pour devenir des proclamateurs mûrs. »

TUNISIE

Population	Nombre maximum de ministres	
3 400 000	1952: 1	1955: 35

Le programme d'entraînement donne de bons résultats en Tunisie. Il est intéressant de noter que la majorité des « autres brebis » qui se sont jointes à la société du Monde Nouveau sont des Juifs. L'expérience suivante montre comment l'œuvre progresse parmi la population israélite.

Un jeune couple juif, dégoûté de la religion après avoir passé deux années dans les « Kiboutz » ou fermes collectives de Palestine, entendit la vérité par un témoin de Jéhovah et s'y intéressait beaucoup. Ils avaient l'impression que le sionisme était un mouvement purement politique, impression qui se changea bientôt en conviction grâce à une étude biblique conduite chez eux et qui leur montra aussi qui était le véritable Israël de Dieu. Une étude des prophéties et de la chronologie biblique leur montra aussi que Jésus est véritablement l'héritier royal, la Postérité de l'épouse de Dieu. Leur joie fut grande. Ils communiquèrent ces connaissances à toute leur famille et le nombre de ceux qui assistaient à l'étude biblique s'accrut de trois à sept. Ces choses parvinrent à la connaissance d'autres membres de la parenté et d'amis qui étaient traditionalistes. Pour liquider la question du Messie on fixa une entrevue avec un des principaux rabbins de la ville. Quinze Juifs assistèrent à cette discussion et la majorité d'entre eux fut fortement ébranlée par les vérités révélées au cours de cette discussion. Et le résultat? L'assistance à l'étude biblique à domicile est restée la même, c'est-à-dire sept personnes, dont quatre sont maintenant proclamateurs.

BELGIQUE

Population	Nombre maximum de ministres	
9 000 000	1946: 902	1955: 4547

« Pendant la nuit, Paul eut une vision: un Macédonien lui apparut, et lui fit cette prière: Passe en Macédoine, secours-nous! » (Actes 16: 9). Tels doivent être les sentiments des pionniers en Belgique. En 1951, 104 pionniers travaillaient dans ce petit pays, prêchant la bonne nouvelle; actuellement il y en a 81. Au cours de ces cinq années le nombre des pionniers a graduellement diminué tandis que celui des proclamateurs de groupe a augmenté. Ainsi nous comprenons si les pionniers s'écrient: « Passez chez nous et aidez-nous! » Il en est ainsi non seulement en Belgique mais dans beaucoup de pays à travers le monde. Il reste encore un grand territoire en Belgique qui doit recevoir le témoignage. La Belgique a 9 000 000 d'habitants qui tous devraient pouvoir entendre le message du Royaume. Que faire? Envoyer plus de pionniers dans le champ. Bien que l'œuvre progresse très bien dans le pays, nous entendons résonner jusqu'aux extrémités de la terre cet appel: « Passez chez nous et aidez-nous! » Voici quelques expériences intéressantes relatées par le serviteur de la filiale en Belgique.

La campagne spéciale avec la brochure *Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme?* a eu quelques résultats merveilleux. Il n'était pas impossible de distribuer 30 brochures pendant le mois d'avril comme la Société suggérait que chaque proclamateur le fasse. Une proclamatrice commença le travail avec la brochure dans la rue où elle habite. En trente minutes elle avait distribué 20 exemplaires, et s'étant procuré 10 autres exemplaires, elle put les distribuer en vingt minutes environ. Après avoir revisité une dame qui avait accepté une brochure après s'être moquée de la sœur, elle put commencer une étude biblique chez cette personne. Cette expérience encourageante montre que les témoins de Jéhovah ne devraient pas craindre de travailler à proximité de leur foyer car là aussi il y a des hommes de bonne volonté.

Des pionniers spéciaux furent envoyés dans de nouveaux territoires. De nouveaux groupes seront fondés au cours de cette nouvelle année de service. Les perspectives sont encourageantes. La dernière campagne de *La Tour de Garde* s'est révélée bonne. Nous avons obtenu 900 abonnements de plus que l'année précédente malgré les difficultés relatives au transport, qui existent toujours dans notre pays. Cela montre que beaucoup de personnes de bonne volonté s'intéressent à la vérité. Aussi appartient-il aux proclamateurs de groupe et à temps complet de les aider toutes.

L'œuvre des pionniers doit être améliorée. La déclaration ci-dessous intéressera beaucoup les jeunes frères et sœurs. Voici ce que dit un serviteur de circuit dans son rapport relatif à une sœur-pionnier de 68 ans qui est dans le service à temps complet depuis 1952: « Cette sœur est zélée et dévouée. Pour son âge elle travaille beaucoup, elle distribue une bonne quantité de publications, elle trouve de l'intérêt et introduit et conduit des études bibliques à domicile. Elle coopère bien avec le groupe ainsi qu'avec les proclamateurs et les aide dans le service. » Au cours de l'année de service passée cette sœur a atteint une moyenne de 194 heures, de presque 60 visites complémentaires et de 6,3 études bibliques à domicile. Si elle peut le faire, alors les jeunes devraient certainement être à même de saisir ce privilège merveilleux consistant à servir Jéhovah dans le ministère à temps complet.

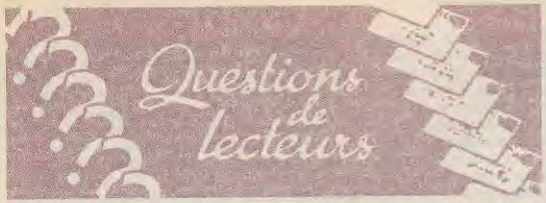

● Qu'arrive-t-il lorsqu'un proclamateur refuse de rompre ses relations avec une personne qui a été exclue du groupe? Je ne parle pas d'un membre de la même famille devant vivre dans la même maison, mais de quelqu'un prétendant pouvoir fréquenter la personne exclue et disant peut-être que l'exclusion n'était pas justifiée. — A. P., Cuba.

L'apôtre Paul dit « de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme ». (I Cor. 5: 11.) Si un proclamateur refuse d'agir ainsi et ne tient aucun compte de l'interdiction de fréquenter une personne exclue du groupe, ce proclamateur fait preuve de désobéissance à l'égard de l'assemblée de Jéhovah. Or, « la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim ». En prenant parti pour le coupable et en se mettant contre le groupe au sujet de cette question, le proclamateur provoque une division. Paul dit: « Je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales, au préjudice de l'enseignement que vous avez reçu. Eloignez-vous d'eux. » — I Sam. 15: 23; Rom. 16: 17.

Le proclamateur en question devrait être mis sérieusement en garde. On devrait lui faire comprendre qu'en ayant des relations avec une personne exclue du groupe il devient un compagnon de la méchanceté, qu'il se sépare du groupe pour se joindre à quelqu'un dont les agissements sont répréhensibles. Si, après avoir été dûment averti, le proclamateur persiste à entretenir des relations avec la personne exclue au lieu de s'attacher à l'organisation de Jéhovah, on l'exclura, lui aussi, du groupe. Celui qui sympathise avec une personne exclue du groupe l'empêche de reconnaître ses torts, de manifester un sincère repentir et aussi d'être acceptée à nouveau, ultérieurement, dans le groupe. La rébellion leur occasionne à tous deux des inconvénients.

ETRE RICHE EN BONNES ŒUVRES

En lisant le titre ci-dessus, vous dites-vous: « Je suis pauvre ou n'ai qu'un revenu modeste... comment puis-je être riche en bonnes œuvres »? La réponse est simple. Quelles que soient les circonstances d'une personne, elle peut être riche en bonnes œuvres en apprenant à apprécier la vérité relative au merveilleux royaume de Dieu et en aidant d'autres à faire de même (I Tim. 6: 18). *La Tour de Garde* est destinée à toutes les personnes qui désirent faire cela. Elle les instruit, les édifie et leur montre comment elles peuvent trouver les vraies richesses. Ensuite c'est leur privilège de passer ces bonnes choses à d'autres en leur parlant du Royaume et en obtenant des abonnements à *La Tour de Garde* moyennant la contribution très modeste de 5 francs (en Suisse) pour un an. Au cours de cette campagne (janvier-avril) chaque nouvel abonné recevra à titre gratuit trois brochures traitant de sujets bibliques importants.

ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

25 mars: Les Ecritures enseignent-elles la survivance?, § 1–23. Page 37.
1er avril: Les Ecritures enseignent-elles la survivance?, § 24–48. Page 40.

TEXTES QUOTIDIENS POUR MARS

1 Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait. — Rom. 12: 2. wF 15/3/55 2a
2 Les perfections invisibles de Dieu... se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. — Rom. 1: 20. wF 15/1/56 32
3 Si l'on vous dit: Consultez ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir, qui poussent des sifflements et des soupirs, répondez: Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu? — Es. 8: 19. wF 1/2/56 31, 38
4 Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. — Mat. 25: 40. wF 15/5/55 35
5 Tous ceux qui ont vu ma gloire, et les prodiges que j'ai faits en Egypte et dans le désert, qui m'ont tenté déjà dix fois... ne verront point le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner. — Nomb. 14: 22, 23. wF 15/7/55 16, 17
6 Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. — Eph. 6: 1. wF 1/8/55 18, 19
7 Il compte le nombre des étoiles, il leur donne à toutes des noms. Notre Seigneur est grand, puissant par sa force, son intelligence n'a point de limite. — Ps. 147: 4, 5. wF 1/9/55 9, 10
8 Or, si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée; car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révélera dans le feu. — I Cor. 3: 12, 13. wF 1/12/55 4a
9 Des nations s'y rendront en foule, et diront: Venez, et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, afin qu'il nous enseigne ses voies, et que nous marchions dans ses sentiers. — Michée 4: 2. wF 1/11/55 1a
10 Les blessures d'un ami prouvent sa fidélité. — Prov. 27: 6. wF 15/12/55 5
11 En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus-Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. — I Tim. 4: 6. wF 1/6/55 1a
12 Car moi, Jéhovah, ton Dieu, je te prends par la main droite, je te dis: Ne crains point, c'est moi qui viens à ton aide. — Es. 41: 13, Cr 1905. wF 1/7/55 3, 4
13 Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les garde. — Prov. 11: 13. wF 15/12/55 3, 6
14 Soyez en paix entre vous. Prenez garde que personne ne rende à autrui le mal pour le mal; mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous, soit envers tous. — I Thes. 5: 13, 15. wF 15/8/55 10a
15 Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. — Jean 6: 63. wF 15/3/55 3, 4

ÉPROUVEZ VOTRE MÉMOIRE

Après avoir lu la présente édition, vous souvenez-vous de ces points?

✔ Dans quel pays démocratique arrêta-t-on 18 886 ministres chrétiens et cela au cours d'une période de dix-neuf ans seulement? P. 35, § 1.

✔ Après avoir commis une erreur, quels principes élevés relatifs à la liberté de conscience la Cour suprême des Etats-Unis publia-t-elle en 1943? P. 36, § 7.

✔ Comment des anges devinrent-ils des démons? P. 37, § 1.

✔ Expliquez comment se produisent les matérialisations spirites. P. 38, § 8.

✔ Quand Jésus prêcha-t-il « aux esprits en prison »? P. 38, § 12.

✔ Jésus fut-il le seul à prêcher aux esprits se trouvant aujourd'hui en prison? P. 39, § 17.

✔ Quelle relation directe sera bientôt possible avec ceux qui étaient morts? P. 40, § 24.

✔ Pourquoi les religions actuelles n'offrent-elles aucune protection contre le spiritisme? P. 41, § 31.

✔ Qu'est-ce qui nous protège le mieux contre le spiritisme? P. 42, § 38.

✔ Qu'est-ce qui a assombri la vérité relative au saint esprit? P. 44, § 8.

✔ Déprécie-t-on le saint esprit en prétendant qu'il n'est pas une personne? P. 45, § 5.